




Construire la voie de l'avenir :

Favoriser le changement, multiplier les opportunités



La Fondation canadienne des relations raciales (FCRR) est une société d'État nationale. La FCRR reconnaît respectueusement que les terres sur lesquelles le siège social est situé sont le territoire traditionnel de nombreuses nations dont les Mississaugas de la Crédiit, les Anishnabeg, les Chippewas, les Haudenosaunee et les Wendats, et abrite aujourd'hui de nombreuses communautés de Premières Nations, Métis et Inuits. Nous reconnaissons également que Toronto est couverte par le Traité 13 et que le personnel et les membres du conseil d'administration de la FCRR résident individuellement sur les terres traditionnelles de nombreuses communautés de Premières Nations, Métis et Inuits à travers le pays. La FCRR respecte et affirme les droits inhérents et issus de traités de tous les Peuples Autochtones et s'engage à travailler aux côtés des nations et des Peuples Autochtones pour combattre le racisme et mobiliser l'action sur la voie de la réconciliation.

Cette reconnaissance des terres a été élaborée avec la contribution du First Peoples Group envers qui nous exprimons la gratitude d'avoir partagé ses conseils.




TABLE DES MATIÈRES



Message de la présidente	4	Objectif stratégique : Rassembler	34
Message du directeur général	6	Instaurer un espace pour l'apprentissage et l'action en commun	34
Changer le récit : Vers un avenir antiraciste au Canada	8	Établir des liens en ligne grâce aux webinaires et aux tables rondes	35
Notre histoire	8	Établir des liens en ligne et en personne grâce aux conférences et aux sommets	40
Principes, mission et mandat	10	Crimes haineux au Canada : Lacunes et forces du système de justice	42
Orientation stratégique	11	Objectif stratégique : Renforcer le leadership	44
Conseil d'administration	12	Renforcer notre rôle d'acteur national de changement et de leader d'opinion en matière de lutte contre le racisme	44
Comités du Conseil d'administration	14	Groupe de travail sur les crimes haineux	45
Équipe de la FCRR 2021-2022	15	Derrière le racisme	46
Présences aux rencontres du Conseil/des comités	17	Construire des partenariats	47
La FCRR en chiffres	18	Recherche	48
Objectif stratégique : Catalyser	20	Communications	52
Favoriser la croissance et l'apprentissage de la communauté	20	Analyse des médias sociaux	53
Subventions	20	Principales contributions financières à la FCRR	58
Bénéficiaires des subventions du FMC 2021-2022	22	Rapport de gestion financière	59
Fonds national de lutte contre le racisme	27	Rapport de l'auditeur indépendant	69
Éducation	30	États financiers	73
Campagnes en ligne	30		
Engagements de prise de parole et consultation	30		
Consultation des communautés et des agences	31		
Prises de parole de la FCRR	32		

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE




Le thème du dernier exercice financier - et du présent rapport annuel - est *Construire la voie de l'avenir : Favoriser le changement, multiplier les opportunités*. La croissance, l'élan vers l'avant, le changement et les opportunités ont tous été des aspects clés de notre travail cette année, alors que nous continuons à nous engager auprès des communautés mal desservies à travers le pays.

Comme vous le verrez dans les pages qui suivent, la Fondation canadienne des relations raciales (FCRR) a travaillé sans relâche pour établir des liens entre les communautés et les secteurs public et privé, tout en offrant un soutien, un encouragement, un plaidoyer et des solutions pratiques au racisme qui continue de sévir dans le monde.

Ce rapport annuel est le reflet d'une année au cours de laquelle nombre de nos communautés sont restées en confinement partiel, alors que nous naviguons sur la pandémie de COVID-19 en cours. Les restrictions nécessaires sur les événements en personne ont une fois de plus eu un impact significatif sur notre façon habituelle de travailler ; cependant, j'ai été fier de voir avec quelle efficacité la FCRR a continué à prospérer dans un environnement en ligne.

L'année a été difficile pour tout le monde. La pandémie a mis en évidence les principales lignes de faille de la société, notamment le racisme anti-asiatique



et d'autres formes de discrimination, les inégalités fondées sur la race au sein de notre système de santé, l'augmentation des crimes haineux et les injustices sociales et juridiques persistantes.

Je suis heureuse de dire que la FCRR a fermement pris le relais. Nous avons ajouté de nouvelles sources de financement pour soutenir les efforts communautaires visant à lutter contre le racisme systémique, et nous avons pris des mesures pour apprendre comment nous pouvons travailler à la réconciliation. Nous avons renforcé nos efforts pour établir des liens avec les organisations et les personnes qui luttent contre le racisme au niveau local. Nous avons écouté, nous nous sommes engagés et nous avons agi pour améliorer notre réactivité et notre pertinence vis-à-vis des communautés que nous servons.

Outre le travail de notre personnel très motivé et engagé, dont beaucoup n'ont rejoint la Fondation que récemment, nous avons considérablement bénéficié de l'expertise et des conseils de notre Conseil d'administration - je les remercie toutes et tous sincèrement. Je tiens également à remercier chaleureusement le gouvernement du Canada pour le financement qu'il nous accorde, ainsi que nos nombreux partenaires, donateurs et commanditaires qui continuent à nous soutenir dans cette aventure.

Il ne fait aucun doute que l'année a été difficile. Il ne fait également aucun doute que nous continuerons à ressentir les répercussions de la pandémie, des perturbations géopolitiques, de l'inflation croissante, de la guerre en Ukraine et de bien d'autres choses encore dans les mois et les années à venir.

Mais il y a aussi des signes d'espoir. Comme nous l'avons découvert à la FCRR, les gens sont désireux de trouver un moyen d'aller de l'avant, de favoriser le changement et de créer de nouvelles opportunités pour construire les communautés inclusives que nous savons être capables d'entretenir. Alors que nous continuons à nous engager auprès des communautés en quête d'équité et des organismes qui les servent, nous sommes motivés par le désir évident d'équité, de justice et de compréhension dont nous sommes témoins partout au Canada. La FCRR a été créée pour un moment comme celui-ci, et c'est une joie de participer à la croissance de cette organisation et d'être témoin de son impact. 🌱

Sincèrement,



Teresa Woo-Paw,
présidente

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL


On a souvent dit qu'il y a deux solitudes au Canada : les francophones et les anglophones. Il ne faut pas oublier, cependant, que dans le Canada d'aujourd'hui, il existe aussi d'autres solitudes : Les Peuples Autochtones, les Canadiens Noirs et Asiatiques,, et de nombreuses autres communautés raciales, ethniques et religieuses. Chacun fait une expérience très différente de la vie dans ce pays.

Au cours de l'année fiscale couverte par ce rapport annuel, le monde a continué à subir l'impact de la COVID-19. La pandémie a provoqué une grande inquiétude, tout en révélant des failles importantes dans notre société. La confiance dans nos institutions démocratiques a diminué. Dans un contexte d'interaction personnelle limitée et de sentiment d'impuissance, de nombreuses personnes se sont mises en colère, et les divisions et les griefs se sont multipliés. Loin de créer un monde juste et équitable, la pandémie a largement servi à accroître l'isolement et la méfiance, tout en semant la discorde.

Le Canada est à la croisée des chemins. Nous avons des choix à faire. Travaillerons-nous en collaboration pour favoriser les communautés qui sont équipées pour s'attaquer au racisme et aux inégalités systémiques avec détermination et résolution ? Ou bien ne parviendrons-nous pas à saisir l'instant avec la concentration et la précision qu'il requiert ?

La bonne nouvelle, c'est que ce pays cherche généralement à faire mieux, à être meilleur, et - la plupart du temps - il y a un désir de voir et d'effectuer des





changements. C'est ce qui m'inspire, ainsi que toute l'équipe de la FCRR. Cette fondation est née de l'oppression et du racisme qui ont conduit à l'internement d'environ 12 000 Canadiens d'origine japonaise pendant la Seconde Guerre mondiale. Sa mission, depuis deux décennies et demie, est de soutenir une vision de la société canadienne qui ne laisse personne de côté. Arrêt complet.

En plus de favoriser la compréhension et la prise de conscience, la FCRR s'efforce également de rassembler les gens et de leur permettre d'apporter des changements positifs dans leurs communautés. Nous croyons que le changement n'est possible que si nous travaillons en collaboration avec les dirigeants et les organisations communautaires, les gouvernements, les entreprises et d'autres personnes qui croient qu'un monde sans racisme est possible.

Au cours de l'année écoulée, nous avons développé et lancé de nouvelles initiatives et de nouvelles sources de financement pour soutenir l'amélioration des relations interraciales au Canada. Nous avons piloté de nouveaux programmes de lutte contre le racisme avec divers partenaires. Nous avons contacté de multiples façons des personnes dans tout le pays pour savoir ce qui compte le plus en termes d'équité sociale et raciale.

Nous n'aurions rien pu faire de tout cela sans nos nombreux partenaires

et et alliés dévoués, petits et grands, qui partagent notre engagement inébranlable en faveur d'une société juste et inclusive qui défend et célèbre la diversité.

Enfin, un remerciement sincère à notre conseil d'administration dévoué et à notre équipe grandissante. Il n'est jamais facile de naviguer dans un environnement en ligne, et je suis fier de voir avec quel empressement et quel enthousiasme notre personnel a relevé le défi de s'adapter aux conditions de la pandémie, et avec quel engagement total il reflète notre vision collective. Le racisme existe depuis des temps immémoriaux, et nous ne pouvons certainement pas y mettre fin demain. Nous pouvons toutefois le réduire de manière à créer une meilleure compréhension entre les gens, tout en suscitant des actions concrètes de la part des décideurs. Nous pouvons, en un mot, construire un chemin vers l'avenir, en favorisant le changement et en développant les opportunités - ensemble. 🌱

Sincèrement,



Mohammed Hashim,
Executive Director

CHANGER LE RÉCIT : VERS UN AVENIR ANTIRACISTE AU CANADA



Notre histoire

L'histoire de la Fondation canadienne des relations raciales (FCRR) trouve ses racines dans l'un des épisodes les plus sombres de ce pays. À la suite d'événements tels que l'invasion par le Japon de territoires sous contrôle britannique, dont Hong Kong et la Malaisie, ainsi que le bombardement de Pearl Harbor par le Japon, le Canada déclara la guerre au Japon en 1941. D'un seul coup, les Canadiens et Canadiennes d'ascendance japonaise devinrent des « étrangers ennemis ».

Ce qui a suivi reste l'un des chapitres les plus sombres de l'histoire du Canada. Le gouvernement fédéral a adopté des politiques qui ont privé les Canadiens d'origine japonaise d'emplois, de maisons et d'entreprises. Des milliers de familles ont été soit relogées de force loin de



la côte ouest du Canada, soit déportées au Japon. Les biens des Canadiens d'ascendance japonaise furent vendus pour financer des camps d'internement délabrés dans l'intérieur de la Colombie-Britannique et au-delà. De nombreux Japonais - dont des médecins, des dentistes, des chefs d'entreprise et d'autres professionnels - furent envoyés dans des fermes comme main-d'œuvre gratuite.

Pendant les décennies qui ont suivi la fin de la guerre en 1945, la National Association Japanese Canadians (NAJC) a lutté pour obtenir réparation. En 1988, le gouvernement du Canada a finalement présenté des excuses officielles à la communauté nippo-canadienne, reconnaissant les torts passés et adoptant *l'Accord de réparation nippo-canadien*. La NAJC a également négocié 21 000 \$ pour chaque Canadienne et Canadien d'origine japonaise qui avait été expulsé de la côte de la Colombie-Britannique en 1942, ou qui vivait au Canada avant le 1er avril 1949, et encore en vie au moment de la signature de l'accord.

Les négociations prévoyaient également 12 millions de dollars pour aider les Canadiens d'origine japonaise à reconstruire l'infrastructure des communautés détruites, ainsi que la création d'un fonds de dotation

de 24 millions de dollars pour ce qui allait devenir la FCRR. *La Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales* a été officiellement approuvée le 1er février 1991 et a été officiellement proclamée par le gouvernement le 28 octobre 1996. La FCRR a ouvert ses portes en novembre 1997.

En tant que signataire de la *Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale*, le Canada a résolu d'adopter toutes les mesures nécessaires pour éliminer la discrimination raciale. En outre, la Charte canadienne des droits et libertés de 1982 prévoit que chaque personne est égale devant la loi et s'applique également à toutes et tous, et que chacune et chacun a droit au même bénéfice de la loi, indépendamment de toute discrimination. En outre, la *Loi sur le multiculturalisme canadien* de 1988 reflète la politique du gouvernement fédéral visant à promouvoir la pleine participation des communautés de toutes origines au façonnement de tous les aspects de la société canadienne, tout en les aidant à éliminer les obstacles à cette participation.

Au cours des 25 dernières années, la Fondation canadienne des relations raciales a continué à promouvoir une société juste et équitable pour toutes Canadiennes et tous les Canadiens et continuera à le faire dans l'avenir. 🌱

PRINCIPES, MISSION ET MANDAT

La FCRR envisage l'élimination du racisme individuel, institutionnel et systémique à travers le Canada.

La FCRR s'engage à établir un cadre national pour la lutte contre le racisme dans la société canadienne. Nous y parviendrons grâce au partage des connaissances et au soutien de la communauté, afin de rechercher l'équité, la justice sociale et le changement systémique.

La FCRR reconnaît le passé raciste du Canada, tout en reconnaissant l'omniprésence du racisme aujourd'hui. Elle vise à être une voix de premier plan dans l'élimination de la discrimination raciale, avec un engagement à :



COLLABORATION

En reconnaissant que la lutte contre le racisme nécessite de travailler en tandem.



ÉQUITÉ ET JUSTICE

En reconnaissant que le travail de lutte contre le racisme exige le courage de découvrir les injustices et d'y remédier.



HUMILITÉ

En gardant les pieds sur terre, en écoutant et en amplifiant les voix de la communauté, et en connaissant nos limites.



DROITS DE LA PERSONNE

En reconnaissant l'importance de la protection des droits de la personne dans la lutte contre le racisme.



RECONNAISSANCE

Que le respect est un principe essentiel pour s'engager auprès des individus, des groupes, des organisations et des institutions.



TRANSPARENCE

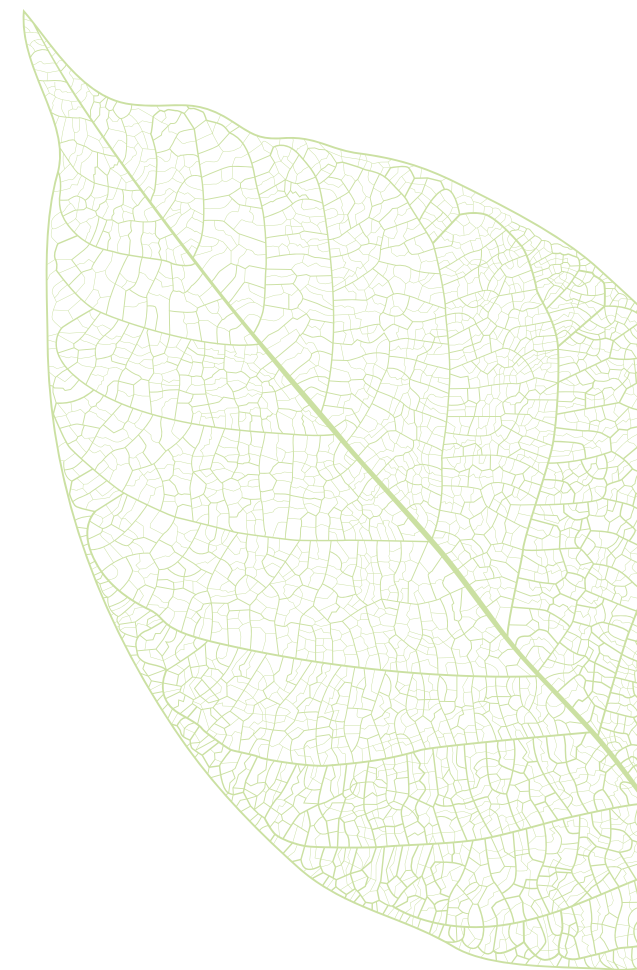
En veillant à ce que nous restions responsables devant les communautés avec lesquelles nous nous engageons.

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Les communautés historiquement marginalisées à travers le pays continuent à exiger, à juste titre, un traitement équitable et la responsabilité de la discrimination et du racisme systémique auxquels elles sont confrontées. Le besoin de dialogue, d'éducation et de changement de politique reste une priorité urgente, en vue de créer les conditions nécessaires à la réalisation du potentiel de chaque individu au Canada.

La FCRR a un rôle important à jouer, et nos orientations stratégiques 2020-2023 témoignent de la manière dont elle a entrepris ces efforts.

- ✦ La FCRR catalyse les groupes et les organisations communautaires - par le soutien et le lancement d'efforts et d'initiatives qui développent, partagent et appliquent les connaissances et l'expertise - d'éliminer le racisme et toutes les formes de discrimination raciale dans la société canadienne.
- ✦ La FCRR rassemble des réseaux stratégiques de partenaires allant du gouvernement et des institutions publiques au monde universitaire et aux instituts de recherche, en passant par les organisations communautaires, afin de mener à bien ses mandats et de créer des opportunités pour les dirigeants, les groupes et les organisations de se connecter et de créer des synergies dans tout le pays.
- ✦ La FCRR renforcera son rôle de leader afin d'accroître la durabilité organisationnelle, de mettre en œuvre efficacement son plan stratégique et de se positionner pour assumer un rôle de leader national dans l'élimination du racisme au Canada.



CONSEIL D'ADMINISTRATION



Teresa Woo-Paw, présidente

(Calgary, Alberta)

Mandat : du 8 novembre 2018 au 7 novembre 2022



Gina Valle, vice-présidente¹

(Toronto, Ontario)

Mandat : du 21 juin 2017 au 20 juin 2021



Chiamaka Obiageli Mogo, vice-présidente¹

(Vancouver, Colombie-Britannique)

Mandat : du 8 novembre 2018 au 7 novembre 2022



Orlando Bowen

(Brampton, Ontario)

Mandat : du 8 avril 2021 au 7 avril 2024

(Mandat précédent : du 15 décembre 2017 au 14 décembre 2020)²



Alicia Damley

(Mississauga, Ontario)

Mandat : du 21 juin 2017 au 20 juin 2021

¹ Gina Valle a occupé le poste de vice-présidente jusqu'à la fin de son mandat, le 20 juin 2021. Chiamaka Obiageli Mogo a commencé à exercer ses fonctions de vice-présidente à compter du 13 février 2022.

² Les parenthèses indiquent le précédent mandat d'un membre au conseil d'administration de la FCRR.



Moses Gashirabake
(Côte Saint-Luc, Québec)
Mandat : du 28 mai 2018 au 27 mai 2021



Cheryl May
(Toronto, Ontario)
Mandat : du 26 mars 2018 au 25 mars 2022



Emilie Nicolas
(Montreal, Quebec)
*Mandat : du 15 juillet 2020 au 14 juillet 2023
(21 juin 2017 au 20 juin 2020)²*



Anne-Marie Pham
(Calgary, Alberta)
Mandat : du 18 décembre 2017 au 17 décembre 2021



Roy Pogorzelski
(Lethbridge, Alberta)
*Mandat : du 22 juillet 2021 au 21 juillet 2024
(Mandat précédent : du 21 juin 2017 au 20 juin 2021)²*



Nancy Rosenfeld
(Westmount, Québec)
Mandat : du 1er juillet 2021 au 30 juin 2024



Raymond Tynes
(Truro, Nouvelle-Écosse)
Mandat : du 4 mars 2020 au 3 mars 2023



Mohammed Hashim, directeur général, ex officio
(Mississauga, Ontario)
Mandat : du 13 octobre 2020 au 12 octobre 2025



NAJC REPRESENTATIVE
Représentant du NAJC/secrétaire du conseil
Arthur K. Miki
(Winnipeg, Manitoba)



LE COMITÉ EXÉCUTIF

(Actuels et précédents)

COMITÉ EXÉCUTIF

Exerce tous les pouvoirs qui peuvent être légalement délégués au Comité, et remplit toutes les fonctions du Conseil lorsque celui-ci n'est pas en session.

MEMBRES

- Teresa Woo-Paw*
(présidente)
- Alicia Damley
- Anne-Marie Pham
- Chiamaka Obiageli Mogo
- Gina Valle
- Moses Gashirabake
- Orlando Bowen
- Raymond Tynes
- Roy Pogorzelski

COMITÉ DES FINANCES ET DE L'AUDIT

Veille à la responsabilité fiscale de la FCRR, supervise ses activités financières, reçoit les rapports d'investissement, conseille le conseil d'administration sur les politiques et les examens financiers, et modifie et recommande l'approbation des budgets.

MEMBRES

- Moses Gashirabake
(présidente)
- Raymond Tynes (présidente)
- Cheryl May
- Roy Pogorzelski
- Teresa Woo-Paw*

COMITÉ DE GOUVERNANCE

Veille, entre autres, à une gouvernance d'entreprise appropriée, à la bonne délimitation des rôles et des responsabilités, ainsi qu'aux devoirs et responsabilités de la direction, du conseil et de ses comités.

MEMBRES

- Roy Pogorzelski
(présidente)
- Cheryl May
- Emilie Nicolas
- Raymond Tynes
- Teresa Woo-Paw*

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Veille au maintien d'un niveau élevé de politiques et de procédures en matière de ressources humaines. Il aborde également les questions extraordinaires liées au personnel.

MEMBRES

- Orlando Bowen
(présidente)
- Anne-Marie Pham
- Chiamaka Obiageli Mogo
- Teresa Woo-Paw*
- Toni Silberman
(external member)

CONSEILLER

- Cheryl May

COMITÉ D'INVESTISSEMENT

Tient le Conseil d'administration informé de la performance des investissements du fonds de dotation en assurant la liaison avec le conseiller en investissement et en lui soumettant des rapports réguliers.

MEMBRES

- Alicia Damley
(présidente)
- Chester Ho
(membre externe)
- Martin Grzadka
(membre externe)
- Moses Gashirabake
- Raymond Tynes
- Teresa Woo-Paw*

EXTERNAL ADVISOR

- Kevin Okabe

* En tant que présidente, Teresa Woo-Paw est membre d'office de tous les comités.

PRÉSENCES AUX RENCONTRES DU CONSEIL/DES COMMITÉS

Membres du conseil	Conseil	Comité exécutif	Comité gouvernance	Sous-comité de mise en oeuvre du plan stratégique du comité exécutif	Comité des finances	Comité des finances et de l'audit	Comité des ressources humaines
Nombre de réunions	4 en virtuel	5 en virtuel.	4 en virtuel	3 en virtuel	3 en virtuel	4 en virtuel	2 en virtuel
Teresa Woo-Paw	4	5	4	3	3	4	2
Orlando Bowen	4	2	Sans objet (S/O)	-	S/O	S/O	2
Alicia Damley	1	1	S/O	2	1	S/O	S/O
Moses Gashirabake	1	1	S/O	S/O	-	2	
Cheryl May	3	S/O	3	-	S/O	1	(Conseillère)
Emilie Nicolas	4	S/O	4	S/O	S/O	S/O	S/O
Anne-Marie Pham	2	4	S/O	3	S/O	S/O	1
Roy Pogorzelski	3	2	2	2	S/O	4	S/O
Gina Valle	1	1	S/O	N/A	S/O	S/O	S/O
Chiamaka Obiageli Mogo	4	S/O	S/O	2	S/O	S/O	2
Raymond Tynes	4	3	4	2	2	3	S/O
Nancy Rosenfeld	2	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O
Membres externes							
Art Miki Représentant du NAJC/ Secrétaire du Conseil d'administration	2	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O
Martin Grzadka	S/O	S/O	S/O	S/O	2	S/O	S/O
Toni Silberman	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	2
Chester Ho	S/O	S/O	S/O	S/O	3	S/O	S/O
Kevin Okabe	S/O	S/O	S/O	S/O	2 (Conseiller externe)	S/O	S/O

La participation peut avoir été interrompue en raison des conditions du conseil d'administration.

L'ÉQUIPE DE LA FCRR 2021-2022

Au 31 mars 2022



Mohammed Hashim
Directeur général



Ibrahima Gueye
Gestionnaire des partenariats



Angela Lee
Directrice des partenariats et de la recherche



Meg Mochizuki
Assistante de direction



Sharon Pun
Responsable de la recherche et des archives



Alisa Lu
Assistante comptable/
assistante financière



Neal Santamaria
Directeur, Québec



Simon Burke
Chef des opérations



Amira Elghawaby
Directrice des communications stratégiques et des campagnes



Rahmah Hassan
Coordinateur des médias sociaux



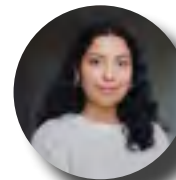
Suvaka Priyatharsan
Responsable de programme



Arsalan Tavassoli
Directeur, Finances et administration



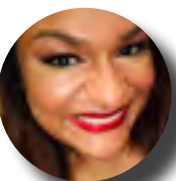
Rosalind Kang
Coordinatrice régionale pour l'Ouest du Canada



Uswah Ahsan
Responsable de programme



Chuka Ejeckam
Gestionnaire des politiques publiques



Saswati Deb
Cheffe de cabinet



Viola Tian
Responsable du dossier sur le racisme anti-asiatique

FCRR EN CHIFFRES



Objectif stratégique : Catalyser

Fonds de mobilisation communautaire

172
demandes

25
projets financés

Plus de
158,000 \$
de financement

Fonds national de lutte contre le racisme - projets

586
demandes *

59,074,153 \$
de demandes de financement *

39
projets financés
(35 FCRR et 4 Conseil des Arts du Canada)

2,1
million de dollars de financement accordé

Fonds national de lutte contre le racisme - événements et initiatives pour les jeunes

86
demandes*

2,950,564 \$
de demandes de financement *

3
initiatives/événements jeunesse financés

Consultations et allocutions

Rencontre avec près de
200
organismes

56
Prises de parole

* L'attribution des subventions pour 2022-2023 est en cours.

Objectif stratégique : Rassembler

Établir des liens en ligne et en personne grâce aux webinaires, conférences, tables rondes et réunions.

Plus de **12**
webinaires, tables rondes et événements/expositions

Plus de **3 500**
participants

Objectif stratégique : Renforcer le leadership

Groupes de travail, recherches, partenariats et autres initiatives

6
études et sondages de recherche

1
Groupe de travail conjoint national

1
exposition scientifique nationale

70,149
visiteurs

2
partenariats nationaux

249
articles d'actualité



OBJECTIF STRATÉGIQUE : CATALYSER

Favoriser la croissance et l'apprentissage de la communauté

Le travail de lutte contre le racisme est souvent laissé aux communautés mêmes qui sont confrontées à la discrimination. C'est un lourd fardeau à porter. Par le biais de divers soutiens financiers accordés à des organisations axées sur le racisme anti-Noirs, le racisme anti-Asiatiques, le racisme anti-Autochtones et d'autres formes de haine, la FCRR contribue à alléger le fardeau, tout en facilitant la croissance nécessaire. Catalyser les communautés à comprendre ensemble les défis communs et les solutions potentielles est une priorité essentielle pour la Fondation. 🌱

Subventions

Fonds de mobilisation communautaire

La FCRR a conçu divers programmes de subventions pour soutenir les communautés à travers le pays. En 2021, le Fonds de mobilisation communautaire (FMC) a invité les organisations et les particuliers à demander un financement pour soutenir le travail antiraciste au Canada. Au cours de l'année considérée, la FCRR a reçu 172 demandes et a financé 25



Présentation du Fonds de mobilisation communautaire (FMC)



Ce projet a été rendu possible en partie par la Sun Life

projets, pour un total de plus de 280 000 \$. Les candidatures retenues ont été annoncées en octobre 2021, la plupart des projets étant achevés avant la fin de l'année fiscale.

Les montants accordés allaient de 1 500 à 16 000 dollars, de nombreux projets se situant dans la fourchette de 8 000 dollars. Les initiatives réussies portaient sur la réduction du racisme à l'égard des communautés Autochtones, asiatiques, noires, musulmanes et juives ; l'histoire et l'enracinement des stéréotypes au Canada ; l'amélioration des droits et des opportunités pour les filles ; la visibilité du racisme endémique ; la réponse aux crimes haineux ; la suppression des barrières raciales ; et les libertés civiles et l'autonomisation.

LES PROJETS DU FMC SONT LES SUIVANTS :



Asian Heritage Society of Manitoba :

« Bridging Cultures to Reduce Systemic Racism » réunit les communautés asiatiques et Autochtones dans deux cercles de partage, en vue de développer des actions pour vaincre le racisme au sein des gouvernements et de la société canadienne en général. En plus de mobiliser les membres de la communauté, ce projet jette des ponts entre deux grands groupes culturels.

EMPLACEMENT : Winnipeg, Manitoba



Centre pour la race et la culture :

« âpahkowâyânawin : Educational Sessions on Indigenous Issues and Advocacy » est une série éducative qui sensibilise aux inégalités systémiques et améliore la compréhension de l'impact du colonialisme sur les communautés indigènes, afin de mobiliser le grand public, les leaders communautaires et les décideurs politiques.

EMPLACEMENT : Edmonton, Alberta



Le podcast Know Nonsense (Nura Yunus) :

Le projet de baladodiffusion Life in Colour explore l'histoire, les politiques et les stéréotypes qui ont conduit les Canadiennes et les Canadiens à leur conscience actuelle - ou à leur manque de conscience - des questions de justice raciale et d'équité pour les personnes de couleur. En outre, le podcast exploite les nouveaux médias pour sensibiliser les gens au racisme systémique, allant au-delà des salles de classe et des lieux de travail pour amplifier les voix et les histoires des personnes marginalisées en tant que ressource antiraciste.

EMPLACEMENT : À l'échelle nationale



Anti-Racism Coalition of Newfoundland & Labrador (ARC-NL):

Le « ARC-NL Web Presence Community Project » renforce la présence antiraciste dans une zone géographique où il existe très peu d'organisations antiracistes. ARC-NL organise des événements et collecte des données afin d'accroître la visibilité des questions liées au racisme systémique. Le projet a également développé un formulaire de rapport d'incident en ligne pour aider à recueillir des informations afin de soutenir les communautés vulnérables.

LIEU : St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador



Prévention CDN-NDG :

Le projet « DECI : Diversité, Expression, Créativité et Inclusion » propose une série d'ateliers pour les jeunes Noirs dans des quartiers cibles, afin de les sensibiliser au racisme systémique et aux obstacles auxquels ils peuvent être confrontés, tout en se concentrant sur les questions d'identité, de leadership et d'autonomisation. En outre, ce projet intègre des recherches en amont pour équiper et informer les jeunes de leurs droits et responsabilités civiques.

EMPLACEMENT : Montréal, Québec

Pour obtenir la liste complète de tous les bénéficiaires du FMC pour l'exercice en cours, veuillez consulter le site Web de la FCRR à l'adresse <https://www.crrf-fcrr.ca/fr/component/flexicontent/item/27428-beneficiaires-du-fonds-de-mobilisation-des-communautes-2021>

Bénéficiaires des subventions du FMC 2021-2022



The ACCT Foundation :

« Mobilizing the Chinese-Canadian Community to Address Underrepresentation in Public Leadership » (en anglais seulement)

LIEU : Alberta

Africans in Partnership Against AIDS :

« Speak Out – Addressing Structural Racism » (en anglais seulement)

LIEU : Toronto, Ontario

The Anti-Racism Coalition of Newfoundland and Labrador (ARC-NL) :

« ARC-NL Web Presence Community Project » (en anglais seulement)

LIEU : St. John's, Terre-Neuve et Labrador

Asian Heritage Society of Manitoba :

« Bridging Cultures to Reduce Systemic Racism » (en anglais seulement)

LIEU : Winnipeg, Manitoba



Black Business and Professional Network NB :

« *New Brunswick's Inaugural Cultural, Professional and Community Networking Seminar 2021* » (en anglais seulement)

LIEU : Nouveau-Brunswick

Black Lives Matter Canada :

« *The Black Lives Matter in New Brunswick Education Project* » (en anglais seulement)

LIEU : Nouveau Brunswick

British Columbia Civil Liberties Association :

« *Resistance Through Education* » (en anglais seulement)

LIEU : Colombie-Britannique

Canadian Anti-Hate Network :

« *Increasing Capacity to Counter and Expose Hate-Promoting Individuals* » (en anglais seulement)

LIEU : Ontario



Centre pour la race et la culture :

« *âpahkowâyânawin : Educational Sessions on Indigenous Issues and Advocacy* » (en anglais seulement)

LIEU : Edmonton, Alberta

Chinese-Canadian National Council for Social Justice :

« *Community Reponses to Online Anti-Asian Racist Attacks and Hate Speech* »

LIEU : Toronto, Ontario

Chinese-Canadian National Council – Toronto Chapter :

« *Knowing our Histories and Building Capacity for Political Leadership and Interracial Solidarity Amongst Chinese Canadian Youth* » (en anglais seulement).

LIEU : Toronto, Ontario

Gina Ko : Podcast « Against the Tides of Racism » (en anglais seulement)

LIEU : Calgary, Alberta



Hamilton Centre for Civic Inclusion - Black Law Students Association of Ottawa (BLSA), Black Medical Students Association of Ottawa (BMSA), et Muslim Medical Association of Canada - Ottawa Chapter (MMAO) :
« *The Anti-Hate Project* » (en anglais seulement)

LIEU : Ottawa, Ontario

Hoodstock :

« *CARE – Anti-Racism Coalition in the School System* » (en anglais seulement)

LIEU : Montréal, Québec

International Rwanda Youth for Development :

« *Diversity in Business Workshop Series Project* » (en anglais seulement)

LIEU : Montréal et Gatineau, Québec

Justice for Girls Outreach Society :

« *Building Organizational Capacity for Individual and Systemic Advocacy on Indigenous and Environmental Justice for Girls* » (en anglais seulement)

LIEU : Colombie-Britannique, Alberta et Yukon

The Know Nonsense Podcast (Nura Yunus) :

« *Life in Colour Podcast Project* » (en anglais seulement)

LIEU : Dans tout le pays

Multicultural Council of Saskatchewan :

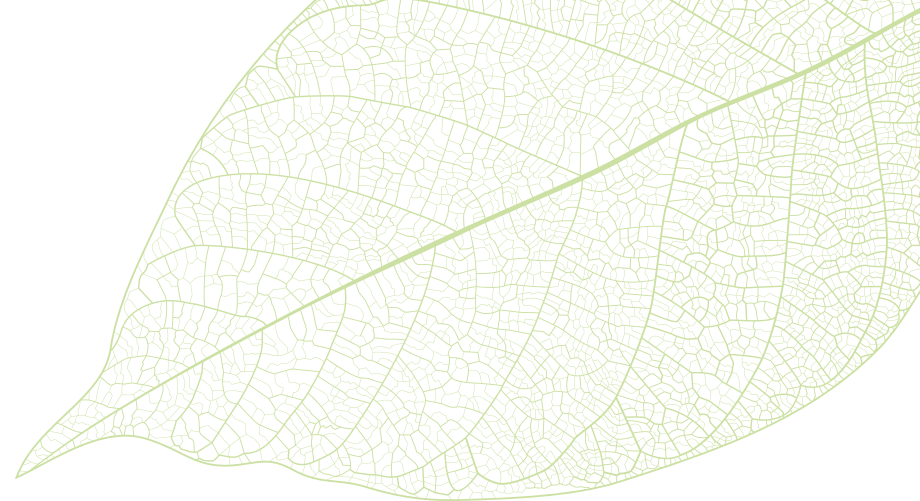
« *Reconcili-Action* » (en anglais seulement)

LIEU : Saskatchewan

National Association of Japanese Canadians – Toronto Chapter :

« *Ours to Tell - Reclaiming Our History* » (en anglais seulement)

LIEU : Toronto, Ontario



Pillar Nonprofit Network :

« *Reducing Systemic Barriers for Indigenous Youth and Their Families* » (en anglais seulement)

LIEU : London, Ontario

Prévention CDN/NDG :

« *DECI : Diversité, Expression, Créativité et Inclusion* »

LIEU : Montréal, Québec

Rise Tribe:

« *RISE UP: Understanding the Impacts of Anti-Filipino racism in Canada* » (en anglais seulement)

LIEU : Hamilton, Ontario

Université du Québec à Montréal (UQAM) :

« *Les jumelages interculturels : créer des ponts pour lutter contre le racisme* »

LIEU : Montréal, Québec

Vancouver Asian Film Festival Society :

« *Reclaim Your Name Video Series* » (en anglais seulement)

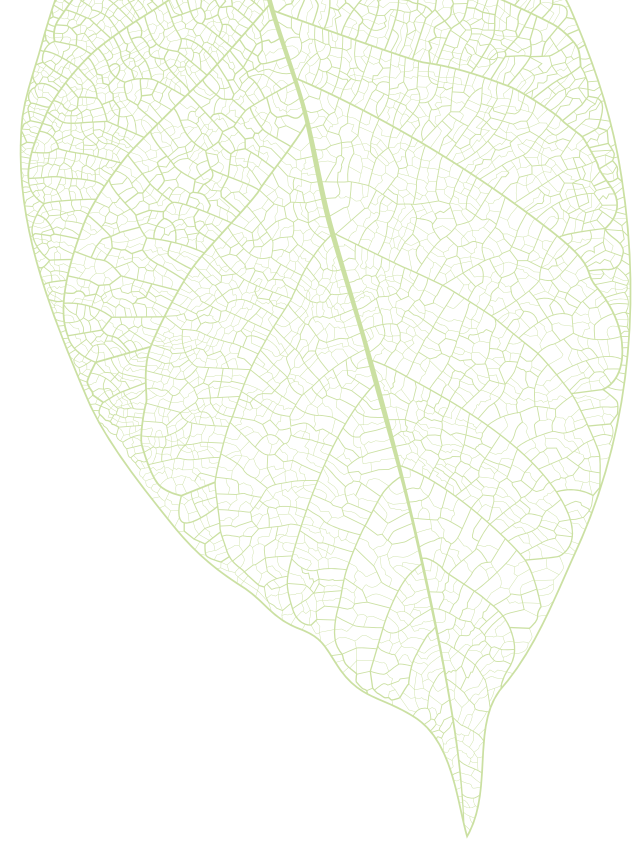
LIEU : Vancouver, Colombie-Britannique



Fonds national de lutte contre le racisme

Lancé en janvier, le Fonds national de lutte contre le racisme est devenu le principal programme de subventions de la FCRR. Le Fonds comporte trois volets de financement: Projets, Événements et Initiatives pour la jeunesse. L'intérêt pour le fonds est déjà considérable.

En date du 7 février 2022, le volet de financement des projets avait reçu 586 demandes, pour une demande de financement totale de 59 074 153 \$, et les volets de financement des événements et des initiatives jeunesse avaient reçu ensemble 86 demandes, pour une demande de financement totale de 2 950 564 \$.



La FCRR a désigné un montant d'environ 3,9 millions de dollars qui sera attribué par le Fonds national de lutte contre le racisme (FNLR) à des organismes communautaires pour mener des activités de lutte contre le racisme partout au Canada en 2021-22 et 2022-23. Les bénéficiaires des projets seront annoncés à l'été 2022.

Vous trouverez ci-dessous les détails des projets, événements et initiatives pour les jeunes, financés par le NARF, au 31 mars 2022.

1.) Projets

Au 31 mars 2022, 2,1 millions de dollars avaient été attribués à 39 projets. 80 % de ce montant total a été déboursé (1,67 million de dollars) avant le 31 mars 2022, étant donné les exigences de diligence raisonnable des « retenues » pour s'assurer que les projets ont été achevés conformément aux accords du FNRA que les bénéficiaires de subventions ont conclus avec la FCRR.

1a.) Projets avec des contributions du Conseil des Arts du Canada

La FCRR s'est associée au Conseil des Arts du Canada pour soutenir 4 projets d'une valeur approximative de 200 000 \$. Cette contribution fait partie du montant global de 2,1 million de dollars accordé.

2.) and 3.) Événements et initiatives pour les jeunes

Au 31 mars 2022, environ 13 500 \$ avaient été attribués à 3 initiatives : 1 jeunesse et 2 événements. La totalité de ce montant a été déboursée en raison de la taille réduite des subventions et de la différence importante entre les exigences de financement des projets et celles des événements (les événements sont généralement des initiatives ponctuelles alors que les projets ont un calendrier plus étendu).

35 projets du FNRA - financés en 2021/2022

Nom de l'organisme	Titre	Ville/ Communauté	Province / Territoire
Central Alberta Refugee Effort (C.A.R.E.) Committee	Addressing Racism Beyond A Campaign (<i>Combattre le racisme au-delà d'une campagne</i>)	Red Deer	Alberta
Association for New Canadians	Allyship in Education: Programing in support of Anti-Racism and Immigration (<i>Alliances dans l'éducation : Programmation en soutien à l'anti-racisme et à l'immigration</i>)	St. John's	Terre-Neuve
Social Planning Council of Winnipeg Incorporation	Anti-Racism in Sport Campaign (<i>Campagne anti-racisme dans le sport</i>)	Winnipeg	Manitoba
Youth Empowering Parents	Anti-Racism School Clubs (<i>Associations scolaires qui luttent contre le racisme</i>)	Toronto	Ontario
The Neighbourhood Group Community Services c/o Black Women In Motion	Black Survivors to the Front (<i>Survivants noirs au premier plan</i>)	Toronto	Ontario
Services Communautaires pour les Familles de l'Ontario	Capacity Building of Awareness for Neuro & Racial Diversity (<i>Renforcement des capacités de sensibilisation à la diversité neurologique et raciale</i>)	Toronto	Ontario
Fondation hockey pour les jeunes/Hockey 4 Youth Foundation	Check the Racism OR Check the Hate (<i>Programme anti-racisme dans le hockey</i>)	Toronto, Montréal, Ottawa	Québec, Ontario
Centre R.I.R.E. 2000	Collective mobilization for access to decent housing and the fight against systemic racism and social exclusion among Black refugee families in Quebec City. (<i>Mobilisation collective pour l'accès à un logement adéquat et la lutte contre le racisme systémique et l'exclusion sociale chez les familles noires réfugiées à Québec.</i>)	Québec	Québec
Immigrant & Refugee Community Organization of Manitoba Inc.	Common Ground, Stronger Voices: Building Bridges between Indigenous & Newcomer Communities	Winnipeg	Manitoba
Diversecities Community Service Association (<i>formerly Calgary Chinese Community Service Association</i>)	Community Mobilization to Address Anti-Asian Racism – From Grassroots to Coalition	Winnipeg	Manitoba
HeartWood Centre for Community Youth Development	Entrepreneurship Pathway (<i>Parcours de l'entrepreneuriat</i>)	Halifax	Nouvelle-Écosse
Centre Communautaire Petit Espoir	Laval, a place for all! (<i>Laval, un endroit pour tous!</i>)	Alberta	Québec
M2/W2 Association - Restorative Christian Ministries	No One Leaves Alone (NOLA)	Abbotsford, Mission, Langley, Surrey, Chilliwack, New West Minister, Delta, Langley, Maple Ridge, Burnaby	Colombie-Britannique
Jewish Senior Citizens Centre	Overcoming Our Biases: Colour, Race, Religion Through Intercultural Dialog (<i>Surmonter nos préjugés : couleur, race, religion à travers le dialogue interculturel</i>)	Edmonton	Alberta
FoodShare Toronto	Putting Race on the Table: Advancing Racial Justice in the Community Food Sector (<i>Mettre la race sur la table : faire avancer la justice raciale dans le secteur de l'alimentation communautaire</i>)	Toronto	Ontario
HIV Network of Edmonton Society (<i>HIV Edmonton</i>)	Reaching Health Equity Through Storytelling: Anti-Racism From the Perspectives of Those Living with HIV (<i>Atteindre l'équité en santé à travers le récit : l'antiracisme du point de vue des personnes vivant avec le VIH</i>)	Edmonton	Alberta
Returning to Spirit Residential School Reconciliation Inc.	The Power of Story - 1 Generation of Reconciliation for 1 Generation of Racism (<i>Le pouvoir de l'histoire - Une génération de réconciliation pour une génération de racisme</i>)	Winnipeg	Manitoba
Actions interculturelles de développement et d'éducation (<i>AIDE</i>)	United against racism and discrimination (<i>Unis contre le racisme et la discrimination</i>)	Québec	Québec
Oasis Centre des femmes Inc.	Youth in Action, Pride Regained (<i>Les jeunes en action, la fierté retrouvée</i>)	Brampton	Ontario
The North Shore Restorative Justice Society	Youth Justice Lab Series (<i>Série de laboratoires sur la justice pour les jeunes</i>)	Vancouver	Colombie-Britannique


Nom de l'organisme	Titre	Ville/Communauté	Province/Territoire
VIDEA	Bonds of Solidarity: Black Youth Confronting Online Hate and Digital Literacy (<i>Des liens de solidarité : Les jeunes Noirs face à la haine en ligne et à l'alphabétisation numérique</i>)	Victoria	Colombie-Britannique
L'Institut d'innovation (<i>Initiative canadienne pour les réfugiés</i>)	Addressing Racism towards Newcomers/Refugees in Montreal: Podcast Series (<i>Combattre le racisme envers les nouveaux arrivants/réfugiés à Montréal : série de podcasts</i>)	Québec	Québec
Islamic Relief – IR Canada	Muslims at the Margins: Islamophobia & Employment (<i>Les musulmans en marge de la société : Islamophobie et emploi</i>)	Burlington	Ontario
The Mosaic Institute for Harnessing Diversity	Breaking Down Barriers: Understanding and Addressing Racism in Canada (<i>Faire tomber les barrières : Comprendre et combattre le racisme au Canada</i>)	Toronto	Ontario
Institut Canado-Arabe/Canadian Arab Institute	Sawti		Ontario
Ojibway and Cree Cultural Centre	Local Indigenous Cross-Cultural Competency Training (<i>Formation à la compétence interculturelle des autochtones locaux</i>)	Timmins	Ontario
Chokecherry Studios Incorporated	Wâpahki	Saskatoon	Saskatchewan
Women Transforming Cities International Society	Truth & Reconciliation in Local Governments: Progress, Barriers and Tools for Action (<i>Vérité et réconciliation dans les gouvernements locaux : progrès, obstacles et outils pour l'action</i>)		Colombie-Britannique
Liberation 75 Inc.	National Holocaust Monument Walk (<i>Marche du monument national de l'Holocauste</i>)	Ottawa	Ontario
Vancouver Holocaust Centre Society for Education and Remembrance	Dimensions in Testimony (<i>Dimensions du témoignage</i>)	Toronto	Ontario
MakeWay Foundation	Working equitably with Indigenous youth in the NWT(WIN) (<i>Travailler équitablement avec les jeunes autochtones des TNO</i>)	Yellowknife	Territoires du Nord-Ouest
Guelph Neighbourhood Support Coalition	Nii'kinaaganaa [All Our Relations] (<i>Tous nos liens</i>)	Guelph	Ontario
The Concerned Kids Charity of Toronto	Anti-Racism Puppetry Project (<i>Projet de marionnettes anti-racisme</i>)	Toronto	Ontario
Sustainable Thinking and Expression on Public Space (STEPS) Initiative	CreateSpace: Anti-Racist Public Art Programming for Community Capacity Building (<i>CreateSpace : Programmation d'art public anti-raciste pour le développement des capacités communautaires</i>)	Toronto	Ontario
Corporation de la Ville de Pickering	Rebels and Prisoners: Pickering's Black History (<i>Rebelles et Prisonniers : L'histoire des Noirs de Pickering</i>)	Pickering	Ontario

4 projets du FNRA - financés (par des contributions du Conseil des Arts du Canada) 2021-22

Chilliwack Community Services	Chilliwack Art Mural (<i>Murale d'art de Chilliwack</i>)	Chilliwack	Colombie-Britannique
Immigration & Refugee Services Association PEI	DiverseCity Festival (<i>Festival diversité</i>)		Île-du-Prince-Édouard
Boca del Lupo Theatre Society	Stop Asian Hate - Celebrating Asian Excellence in the Performing Arts in Canada (<i>Arrêter la haine envers les Asiatiques - célébrer l'excellence asiatique dans les arts de la scène au Canada</i>)	Vancouver	Colombie-Britannique
Vues d'Afrique	Actions-Inclusion Printemps 2022	Montréal	Québec

3 événements du FNRA et initiatives pour les jeunes - Financés 2021-22

Type d'initiative	Nom de l'organisme	Titre	Ville/Communauté	Province/Territoire
Jeunes	South Huron District High School	Anti-Racism Allyship for Students (<i>Alliances anti-racisme pour les étudiants</i>)	Exeter	Ontario
Événement	The Mosquers Film Festival	The Mosquers Film Festival (Festival du film de Mosquers)	Edmonton	Alberta
Événement	IRIPI/ Collège de Maisonneuve	Colloque sur les racismes et l'antiracisme: enjeux autochtones	Montréal	Québec



« Il est difficile de faire partie de la solution si vous ne savez pas quelles pourraient être certaines des réponses et c'est donc une partie très importante du parcours. »



— RoseAnne Archibald, cheffe nationale de l'Assemblée des Premières Nations, réunion publique annuelle, FCRR, 13 janvier 2022.

Éducation

Éduquer et influencer l'élaboration de politiques publiques visant à éliminer le racisme au Canada

Une société qui ne tire pas les enseignements de ses erreurs stagne et a tendance à répéter ces mêmes erreurs pour les générations à venir. La FCRR permet l'apprentissage de diverses manières, sous la forme de recherches, de sondages et de campagnes de médias sociaux visant à accroître la sensibilisation aux questions de politique publique.

#BloquonsLaHaine

Campagnes en ligne

Projet sur la haine en ligne : Vidéos #BloquonsLaHaine (En cours) *En partenariat avec la YWCA*

La campagne de médias sociaux #BloquonsLaHaine intègre des recherches et des sondages pour démontrer l'impact des discours de haine et du racisme en ligne sur le bien-être des jeunes femmes et des filles. Lancé le 21 mars 2021 - Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale - le projet présente des expériences partagées par des témoins directs dans une série de vidéos.



Engagements de prise de parole et consultations

La FCRR est souvent invitée à prendre la parole lors de symposiums, de sommets et d'autres événements importants. En outre, elle consulte fréquemment les dirigeants communautaires de base, ainsi que les organisations régionales et nationales.

Cette année, elle est intervenue pour des allocutions d'ouverture et des discours-programmes lors d'événements tels que le Sommet des leaders de 2021 organisé par la Fondation Action Chinese Canadians Together (ACCT) et le Forum national soutenant la législation visant à combattre la haine en ligne.

La FCRR organise également de nombreuses réunions tout au long de l'année pour fournir des informations sur ses initiatives et explorer les possibilités de partenariat. En outre, elle offre des conseils et des services de défense sur les préoccupations liées à la race au Canada - notamment l'utilisation de données fondées sur la race dans les soins de santé, l'évaluation des risques, la législation fédérale, les crimes haineux et la lutte contre l'extrémisme violent.

Au cours de l'année écoulée, la FCRR a bénéficié d'informations glanées lors d'assemblées publiques, de conférences et de sommets, de rassemblements religieux et de veillées, de comités, de webinaires, de fonctions d'entreprise, de sessions de formation, d'événements communautaires, de podcasts, etc. Nous remercions sincèrement les organisations et les personnes qui ont généreusement partagé leurs points de vue sur l'état des relations raciales au Canada.

Consultation des communautés et des agences

L'équipe de la FCRR a consulté près de 200 organisations à travers le Canada afin d'orienter son travail et sa programmation.

L'un des principaux efforts a été la **consultation sur le cadre de lutte contre le racisme asiatique**. Dans le budget fédéral de 2021, le gouvernement a

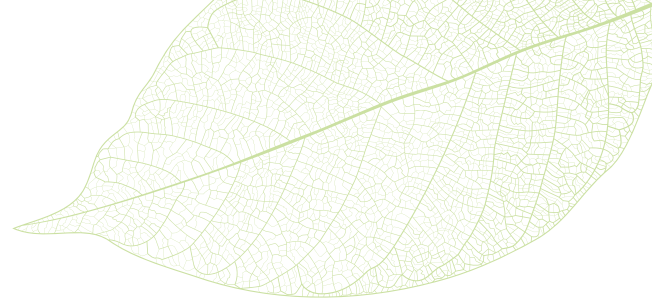
déclaré que la FCRR établirait une « coalition nationale pour soutenir les communautés canadiennes asiatiques. » Dans le cadre de cette annonce, ainsi que des priorités du Conseil pour la FCRR, un consultant a été engagé pour soutenir le développement d'un cadre pour cette coalition nationale.

Ce cadre recommande que la coalition nationale crée un espace pour le réseautage et le partage des meilleures pratiques pour les organisations. En outre, son objectif est d'élever et d'amplifier le travail déjà accompli au sein des communautés pour lutter contre le racisme anti-asiatique, tout en offrant une voix unifiée sur le racisme anti-asiatique au Canada. Ces recommandations sont actuellement mises en œuvre, et le lancement de la coalition nationale est prévu pour l'automne 2022.

De plus, les membres du conseil d'administration de la FCRR, Teresa Woo-Paw, Moses Ghazirabake et Roy Pogorzelski, ont participé au **projet de vidéo antiraciste de l'Université Concordia**. À ce jour, 20 vidéos de « Concordiens » et d'activistes, d'étudiants, de professeurs et de membres du personnel du Grand Montréal ont été produites pour discuter de leur travail de lutte contre le racisme et pour la justice sociale.

PRISES DE PAROLE DE LA FCRR

1. Conférence « Sommet d'action pour combattre la haine en ligne » - 14 avril 2021
2. Série de conversations anti-haine de CASSA - 26 avril 2021
3. Série d'assemblées générales sur la diversité et l'inclusion - 29 avril 2021
4. Hommage au président sortant du Conseil du travail de Toronto et de la région de York, John Cartwright - 3 mai 2021
5. Comité mixte sur l'équité en matière d'emploi (CMEE) du Conseil national mixte (CNM) - 5 mai 2021
6. Webinaire REALPAC - 14 mai 2021
7. Mosaïque : Faire place à la diversité et lutter contre les préjugés raciaux inconscients - 26 mai 2021
8. Congrès du travail du Canada: Événements précédant l'assemblée générale - Un programme Démocrate - 6 juin 2021
9. Vigile à la mosquée Ummah de Halifax, en l'honneur de la famille Afzaal - 9 juin 2021
10. Sommet des leaders organisé par la Fondation Action Chinese Canadians Together (ACCT) - 18 juin 2021
11. Congrégation unitarienne universaliste de quartier à Toronto - 6 juin 2021
12. Sommet de la société EllisDon - 24 juin 2021
13. La série Spotlight de Skills for Change : « Briser la stigmatisation de la pandémie de COVID-19 : Combattre le racisme anti-asiatique » - 29 juin 2021
14. Forum national soutenant la législation visant à combattre la haine en ligne - 19 juillet 2021
15. Centre de Hamilton pour l'inclusion civique (HCCI) : Répondre à la haine à Hamilton : Discussion communautaire - 3 août 2021
16. Sessions de formation de l'Alliance urbaine sur les relations interraciales - septembre 2021
17. Avantages pour la collectivité : Série de webinaires sur la création de communautés justes et durables - 9 septembre 2021
18. Réunion du portefeuille du Patrimoine canadien - 24 septembre 2021
19. Diplôme en ligne des bourses du Filipino Youth Fellowship - 24 septembre 2021
20. Podcast « Against the Tides of Racism », animé par le Dr Gina Ko - 29 septembre 2021
21. Session de formation en ligne pour le Muslim Youth Fellowship à l'Urban Alliance on Race Relations - 5 octobre 2021
22. Déjeuner-conférence sur l'équité en matière de santé organisé par Pfizer avec la Fondation canadienne des relations raciales - 5 octobre 2021
23. Lancement du rapport Cybersecure Policy Exchange, Reconstruire la place publique du Canada - 15 octobre 2021
24. Conférence de perfectionnement professionnel d'OCASI - 21 octobre 2021
25. Édition du 20e anniversaire du Banff Forum - 21-23 octobre 2021
26. Podcast « À contre-courant du racisme » - 23 octobre 2021
27. École de religion de l'Université Queen's - 27 octobre 2021
28. DawaNet Canada : Notre histoire à travers le miroir - événement en ligne - 29 octobre 2021
29. Home Depot Canada : Séance d'apprentissage du mois de la mosaïque - 28 octobre 2021
30. Sommet culturel des Amériques 2021 - 2 novembre 2021
31. Centre Pearson pour une politique progressiste : Webinaire sur la définition du « racisme systémique » - 2 novembre 2021
32. Dialogues sur la démocratie, Institut de Samara et Université X : « Les médias sociaux : Les ennemis d'une démocratie vibrante et inclusive ? » - 8 novembre 2021



33. Podcast de la Communauté bahá'íe du Canada, Le discours public - 9 novembre 2021
34. Les organisations à but non lucratif et l'enseignement supérieur : Construire des alliances pour faire face au racisme anti-asiatique: Forum de Toronto Metropolitan University sur le racisme anti-asiatique - 9 novembre 2021
35. FCRR/Urban Alliance on Race Relations : Le 2e sommet annuel sur la justice raciale - 17 novembre 2021
36. Alliance de la Fonction publique du Canada, Conférence nationale sur l'équité : Comment être un allié des communautés racialisées - 25 novembre 2021
37. GRC : Table ronde des chefs de police - 1er décembre 2021
38. Podcast avec les nouveaux et nouvelles arrivants de St. John's (NL) - 2 décembre 2021
39. Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP Ontario) : Conférence sur la justice raciale - 7 décembre 2021
40. The Institute for Peace & Diplomacy (IPD) : Table ronde virtuelle sur le multiculturalisme et les relations Canada-Chine - 7 décembre 2021
41. Bibliothèque et Archives Canada : Réunion de gestion élargie - 8 décembre 2021
42. Evergreen Podcasts : Noir et blanc avec Stephen Dorsey - 10 décembre 2021
43. École secondaire Earl of March : Comprendre les droits de la personne et la justice sociale - 12 janvier 2022
44. Réunion du réseau ACT2ENDRACISM - 17 janvier 2022
45. Pfizer Canada et la FCRR : Semaine pour mieux respirer - Fondation pour la santé pulmonaire : « Insights on the Status of Race Relations in Canada and Its Implications on the COVID-19 Pandemic » - 24-28 janvier 2022 (en anglais seulement)
46. Réseau des employés fédéraux musulmans : Commémoration de la tuerie de la mosquée de Québec - 24 janvier 2022
47. FCRR : Semaine de sensibilisation aux cultures musulmanes - commémoration de l'attentat terroriste au Centre culturel islamique de Québec - 25 janvier 2022
48. Comité national de liaison entre musulmans et chrétiens : La haine en ligne au Canada - 26 janvier 2022
49. FCRR/Téléfilm Canada : Du pareil au même : Des artistes musulmans remettent en question les stéréotypes à l'écran, pour commémorer le cinquième anniversaire de l'attaque de la mosquée de Québec - 3 février 2022
50. Alliance urbaine sur les relations interraciales : Événement de remise des diplômes de la Muslim Youth Fellowship - 17 février 2022
51. KAIICID, Justice for All Canada/Zulfa Foundation : Cérémonie inaugurale de remise des diplômes de Muslim-Indigenous Connection - 20 février 2022
52. Université de Western Ontario : Atelier Capturing Islamophobia - 22 février 2022
53. Réseau fédéral-provincial-territorial des fonctionnaires responsables du multiculturalisme, de l'inclusion et de l'antiracisme (FPTORMIA) - 23 février 2022
54. Table ronde de la FCRR Mois de l'histoire des Noires : Pleins feux : Activisme au sein des communautés noires - 28 février 2022
55. Hydro One : Atelier « Breaking the Bias » - 8 mars 2022
56. Semaine d'Action Contre le Racisme (SACR) sur le racisme et l'immigration - 22 et 30 mars 2022



OBJECTIF STRATÉGIQUE : RASSEMBLER

Instaurer un espace pour l'apprentissage et l'action en commun

Apprendre les uns des autres dans un environnement de respect et de compréhension mutuels est la clé pour construire la voie vers une société plus juste et plus inclusive. En veillant à ce que le dialogue se poursuive et à ce que les lignes de communication restent ouvertes, la FCRR contribue à favoriser le changement, tout en offrant aux Canadiennes et aux Canadiens des occasions productives d'accroître leurs connaissances, leur compréhension et leur soutien mutuel.

En 2021-2022, nous nous sommes engagés à créer une programmation locale et nationale et des opportunités d'engagement pour discuter des questions émergentes, tout en approfondissant la compréhension pour lutter contre le racisme par l'éducation. Voici un aperçu de la manière dont nous avons réuni des personnes dans tout le pays pour contribuer à amorcer le changement. 🌱

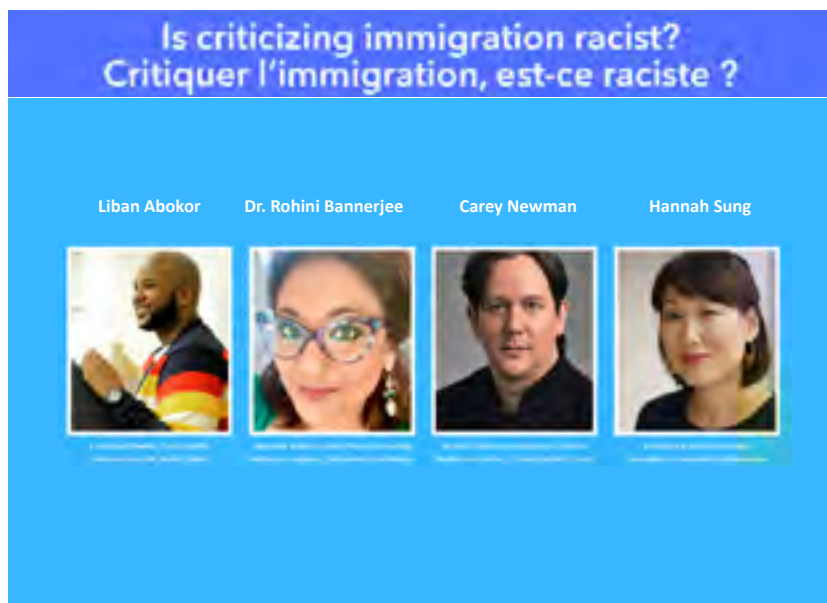


Établir des liens en ligne grâce aux webinaires et aux tables rondes

La FCRR a organisé ou participé à des webinaires, des tables rondes et d'autres événements conçus pour établir des liens avec divers publics à travers le Canada. Alors que la culture dominante continue à évoluer et à s'adapter, il est plus important que jamais d'aborder et de discuter des questions relatives à la navigation des relations raciales dans le monde complexe d'aujourd'hui.

Les sujets explorés lors des webinaires de la FCRR, souvent en partenariat, comprenaient la question de savoir si la critique de l'immigration est raciste

ou non, l'héritage tragique des pensionnats, la compréhension de la haine et la lutte contre les récits racistes dans la société en général. Des centaines de personnes - représentant l'éducation, le gouvernement, les forces de l'ordre, les organisations sociales et communautaires - ont participé à ces événements virtuels bilingues.




Critiquer l'immigration est-ce raciste ?

(9 avril 2021)

En partenariat avec le Musée canadien de l'immigration au Quai 21 Cette question importante a été posée lors d'un débat approfondi sur l'immigration au Canada, et a permis d'explorer diverses critiques des politiques canadiennes à travers l'histoire.

Parmi les panélistes figuraient Liban Abokor, directeur général de Youth LEAPS, la Dr Rohini Bannerjee, professeure associée à l'Université Saint Mary's, et Carey Newman, professeur Audain à l'Université de Victoria. L'événement était animé par la podcaster Hannah Sung.

 [Webinar : Critiquer l'immigration est-ce raciste ? \(En Anglais\)](#)




Mois du patrimoine asiatique : Les histoires que l'on nous raconte

(28 mai 2021)

Parrainé par Toyota Canada

Cette session a exploré le rôle des médias traditionnels et sociaux dans l'élaboration de récits problématiques liés à la communauté asiatique, passée et présente.

Parmi les panélistes figuraient la documentaliste Karen Cho, le journaliste Arvin Joaquin de OMNI News, Pilipino, et Pamela Sugiman, doyenne des arts de Toronto Metropolitan University. L'événement était animé par Alex Nguyen de Ricochet Media.

 [Webinar : The Stories We're Told | Les histoires que l'on nous raconte](#) (sous-titré en français)

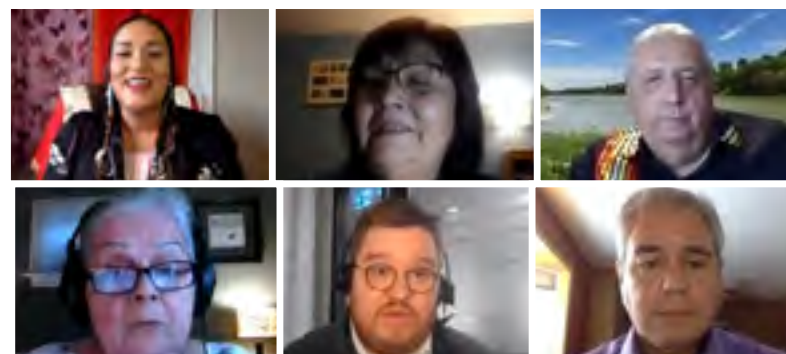


Pensionnats Autochtones (15, 22 et 29 juillet 2021)

En partenariat avec le Centre culturel de Woodland

En réponse aux nouvelles concernant la découverte des fosses communes d'enfants dans les pensionnats, la FCRR a parrainé trois visites virtuelles d'un pensionnat historique. Créée par la société de production indigène Thru the RedDoor, la vidéo suit un guide lors d'une visite de l'ancien pensionnat indien Mohawk Institute.

Pendant la vidéo, le guide partage les 140 ans d'histoire de l'institution. L'audience voit différents espaces - notamment les dortoirs, la cafétéria, la buanderie et les salles de classe - et entendent les témoignages de cinq anciens élèves du Mohawk Institute.




Voix de ceux qui n'ont pas été entendus : Examen de l'histoire, de l'héritage du système des pensionnats au Canada

(25 octobre, 4 et 25 novembre 2021)

Chaque webinaire de cette série était centré sur les voix, l'expertise et les expériences des Premières nations, des Métis et des Inuits qui ont vécu le système des pensionnats ou qui ont été touchés par son triste héritage.

 [Voix de ceux qui ne sont pas entendus : L'acte de réconciliation et d'allié \(En Anglais\)](#)

 [L'histoire et l'héritage du système des pensionnats au Canada \(En Anglais\)](#)

« J'ai appris qu'il existe de nombreux niveaux de vulnérabilité et que chaque personne présente sera touchée et devra honorer ce qu'elle ressent. Car tout le monde est important dans ce parcours, et ensemble nous pouvons contribuer à changer le récit. »

— Personne participante au webinaire « Voices of the Unheard »



Comprendre la haine : Réponses communautaires à la haine

(3 novembre 2021)

En partenariat avec l'Université MacEwan

La série « Comprendre la haine », qui suscite l'empathie, offre un aperçu et fournit une plate-forme pour un dialogue ouvert, explore le thème de la haine et son impact sur la diversité et l'inclusion.

Les panélistes étaient Aisha Ali et Wati Rahmat, Sisters Dialogue ; Genling Chang, ACT2ENDRACISM ; Dahabo Ahmed Omer, Black North Initiative ; Bernie Farber, Canadian Anti-Hate Network ; et Leslie Varley, BC Association of Aboriginal Friendship Centres. Le webinaire était animé par Amira Elghawaby de la FCRR.



[Comprendre la haine : les réponses communautaires à la haine \(En Anglais\)](#)



Du pareil au même : Des artistes musulmans remettent en question les stéréotypes à l'écran

(3 février 2022)

En partenariat avec Téléfilm Canada

Cet événement a été organisé pour commémorer la toute première Journée nationale de commémoration de l'attentat à la mosquée de Québec et d'action contre l'islamophobie, et a donné lieu à une conversation perspicace sur la manière dont les artistes de religion musulmane remettent en question les récits néfastes.

Les panélistes étaient Zahra Moloo, Samah Ali, Zarqa Nawaz et Bachir Bensaddek.



[Du pareil au même : Des artistes musulmans remettent en question les stéréotypes à l'écran](#)



L'activisme au sein des communautés noires

(28 février 2022)

En l'honneur du Mois de l'histoire des Noirs, cette table ronde a réuni des organisations de base stimulantes qui ont reçu un financement par le biais du Fonds de mobilisation communautaire de la CRRF.

Les panélistes comprenaient des représentants de la Positive Change Toronto Initiative, du Black Business and Professional Network New Brunswick, de Hoodstock et de Prévention CDN/NDG. L'événement était animé par Nura Yunus, la productrice de balados basée à Toronto.



[L'activisme au sein des communautés noires](#)
(En Anglais)



Table ronde nationale des jeunes - Faire entendre la voix des jeunes pour la lutte contre le racisme

(March 5, 2022)

En partenariat avec la Fondation Michaëlle Jean

Cette table ronde virtuelle s'est concentrée sur les idées, les programmes et les visions des jeunes pour un Canada sans racisme, tout en soulignant les meilleures pratiques pour l'engagement des jeunes dans les stratégies antiracistes. Les participants ont parlé de leurs initiatives uniques, et le Thirdspace Playback Theatre a fait participer le public à une expérience théâtrale.

Les panélistes étaient Brooke Strongeagle et Eve Strongeagle, Stardale Women's Group ; Kimberley Wong, Hua Foundation ; et Fatah Awil, Urban Alliance on Race Relations. L'événement était animé par Patrick de Belen, un poète philippino-canadien de Toronto spécialisé dans la création orale.



[National Round Table | Table ronde pour les jeunes sur l'antiracisme](#) (En Anglais)

ÉTABLIR DES LIENS EN LIGNE ET EN PERSONNE GRÂCE AUX CONFÉRENCES ET AUX SOMMETS



Liberation75

(4-9 mai 2021)

La FCRR était une organisation participante de Liberation75, le plus grand événement international marquant le 75e anniversaire de la libération de l'Holocauste. Cet événement a rassemblé des survivants de l'Holocauste, des descendants, des éducateurs et des alliés dans le but de lutter contre l'antisémitisme et le racisme. L'objectif était de créer un vaste consortium de plus de 200 organisations engagées dans la commémoration et l'enseignement de l'Holocauste. Ce programme virtuel gratuit a été proposé aux participants dans différents fuseaux horaires et différentes langues, avec des milliers d'intervenants et de participants du monde entier.

Forum national sur le racisme anti-asiatique de l'UBC

(10-11 juin 2021)

La FCRR a parrainé le tout premier Forum national sur le racisme anti-asiatique, organisé par l'Université de la Colombie-Britannique. Le Forum a réuni des personnes de toutes les générations, de tous les secteurs et de tout le pays pour partager des histoires et trouver un terrain d'entente dans la lutte contre le racisme anti-asiatique au Canada. Le premier jour, des séances publiques ont été organisées sur les questions touchant les Canadiennes et les Canadiens d'origine asiatique, la création de coalitions, l'accès efficace et la défense des droits. Le deuxième jour était une session de travail, suivie d'un partage public des actions et des priorités clés.



Forum national soutenant la législation pour combattre la haine en ligne

(19 juillet 2021)

La FCRR a parrainé et participé à cet événement, organisé par l'initiative antiraciste Islam Unravelled/Foundation for a Path Forward.




Le 2^e Sommet annuel de la justice raciale Réveil pandémie : Quelle est la prochaine étape ?

(17-18 novembre 2021)

En partenariat avec la Urban Alliance on Race Relations

Ce sommet virtuel spécial de deux jours a exploré les questions urgentes qui touchent les communautés racialisées. De nombreux leaders d'opinion, représentants institutionnels et défenseurs de la communauté se sont réunis pour discuter de la justice raciale dans les domaines du maintien de l'ordre, de la santé, de l'éducation, du gouvernement, des médias, de la justice et de l'emploi.

 [Sommet sur la justice raciale 2021 \(En Anglais\)](#)

CRIMES HAINEUX AU CANADA : LACUNES ET FORCES DU SYSTÈME DE JUSTICE





Crimes haineux au Canada : Lacunes et forces du système de justice

(22 mars, 2022)

En partenariat avec le Globe and Mail

Les participants se sont réunis à la fois virtuellement et en personne pour une conversation opportune sur les solutions, les stratégies et les prochaines étapes en vue d'atténuer les crimes haineux au Canada. Des discussions de groupe ont exploré les causes de l'augmentation des crimes haineux, les implications pour la société et la manière dont les forces de l'ordre, le système judiciaire, les citoyens, le gouvernement et les communautés devraient réagir.



[Le Globe and Mail \(En Anglais\)](#)



Ateliers de lutte contre le racisme

(en cours)

Tout au long de l'année, la FCRR a continué à offrir des ateliers sur la lutte contre le racisme à divers établissements d'enseignement, sans but lucratif et gouvernementaux à travers le pays, notamment à l'Université Mount Royal, à l'Université Emily Carr Art + Design, au district scolaire de Chilliwack, aux foyers d'accueil Satori et à Emploi et Développement social Canada. Ces ateliers, auxquels participent jusqu'à 30 personnes par session, sont conçus pour soutenir les personnes et les organisations qui cherchent à intégrer des pratiques antiracistes dans leur travail.



OBJECTIF STRATÉGIQUE : RENFORCER LE LEADERSHIP

Renforcer notre rôle d'acteur national de changement et de leader d'opinion en matière de lutte contre le racisme

Afin de contribuer à la mise en place d'une société plus équitable, la FCRR continue de renforcer son rôle de leader d'opinion et de force de changement. Par le biais de groupes de travail, de recherches, de partenariats et d'autres initiatives, la Fondation met en avant des questions importantes, tout en cherchant à trouver des solutions durables aux relations raciales afin de garantir le plein épanouissement d'une société inclusive pour toutes et tous. 🌱



Groupe de travail national sur les crimes haineux

Les crimes haineux restent un problème grave au Canada. Au cours des dernières années, on a constaté une augmentation des crimes haineux - une tendance qui n'a fait que s'intensifier alors que les communautés s'efforcent de relever les défis d'une pandémie de COVID-19 en cours.

Au cours de l'année considérée, la FCRR s'est engagée avec la table ronde nationale des chefs de police à lancer un groupe de travail national sur les

crimes haineux. Le groupe de travail se concentrera sur la sensibilisation à la portée, à la nature et à l'impact des crimes haineux au travers du Canada, tout en élaborant des normes nationales pour mieux soutenir les communautés ciblées à travers le pays. Il s'agira notamment de former la police, de s'engager efficacement auprès des victimes et des communautés, et de soutenir les unités chargées des crimes haineux dans tout le pays.



Sous le racisme

Sous le racisme est une exposition créée par la FCRR en partenariat avec le Centre des sciences de l'Ontario, le Mosaic Institute et le Musée canadien des droits de la personne. L'exposition a été inaugurée au Science Centre en février 2022 et explore comment les mêmes processus mentaux et émotionnels qui aident les gens à penser et à réagir rapidement peuvent également conduire au racisme et à la discrimination.

Cette exposition fascinante examine le racisme au Canada et encourage les visiteurs à reconnaître les préjugés, à lutter contre la discrimination et à apprendre à respecter et à apprécier nos différences. *Derrière le racisme* se rendra également à Winnipeg, Vancouver, Montréal et Halifax.





Construire des partenariats

Tout au long de l'année, la FCRR a continué à courtiser et à obtenir de nouveaux partenariats, tout en maintenant les relations existantes. Les partenariats permettent non seulement à la FCRR de construire une voie à suivre et de favoriser le progrès, mais ils offrent également d'importantes possibilités d'initiatives communes visant à éliminer la discrimination raciale au Canada.



Fédération canadienne des municipalités

La FCRR est en pourparlers avec la Fédération canadienne des municipalités (FCM) pour explorer un partenariat visant à rassembler les membres de la FCM pour partager les meilleures pratiques, tout en explorant les obstacles et les possibilités d'action collective en matière d'antiracisme, d'équité et d'inclusion. La première étape consistera en un rassemblement national en ligne en avril 2022, et en un atelier lors de la conférence annuelle de la FCM en juin 2022.

Ces rencontres permettront également d'évaluer le potentiel des événements futurs et à long terme que la FCM et la FCRR pourraient mettre en œuvre conjointement afin d'accroître la collaboration entre les membres de la FCM en matière de partage des meilleures pratiques.



Pfizer Canada

Le partenariat de la FCRR avec Pfizer Canada comprenait le sondage sur les relations interraciales au Canada en 2021. La FCRR est heureuse que Pfizer Canada ait choisi de s'associer à la Fondation dans le cadre d'un projet de trois ans visant à mieux comprendre les inégalités en matière de soins de santé.

Au cours de la première année du projet, une série de podcasts sera lancée sur les inégalités en matière de soins de santé au Canada, et sur la manière dont les peuples Autochtones et les personnes de couleur sont affectés par le manque d'accès, par la recherche et par la méfiance historique. Les deuxième et troisième années du projet seront consacrées à la recherche auprès des communautés noires et Autochtones afin d'explorer et d'atténuer les obstacles à la confiance et à l'accès.

Recherche

Tout au long de l'année, la FCRR mène des recherches sur des questions aussi variées que les pensionnats, les relations raciales et la justice raciale, et publie des rapports sur ses conclusions. Des informations complètes sur tous les rapports sont disponibles sur le site web de la FCRR.



The Blackness in Canada Project (printemps 2021)

Menée par l'Institute of Social Research de l'Université York, en partenariat avec la FCRR et le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), l'enquête nationale sur les Noirs canadiens était la première du genre au

Canada. L'enquête a été menée auprès de plus de 5 000 Canadien-ne-s, qui ont été interrogés sur des questions telles que l'éducation, l'emploi, la justice, les soins de santé et la pandémie de COVID-19.

« On m'a volontairement ignorée à cause de la couleur de ma peau. On m'a parlé grossièrement non seulement parce que je suis noire, mais aussi parce que je suis une femme Noire. »



— Participante à l'enquête



Les relations raciales au Canada 2021 : Une enquête sur l'opinion et l'expérience du public canadien (printemps 2021) Parrainé par Pfizer Canada

L'enquête sur les relations interraciales au Canada 2021 fait suite à l'enquête inaugurale sur les relations interraciales au Canada menée par la FCRR et l'Environics Institute en 2019.

Cette recherche est la plus complète de ce type au Canada et permet de saisir les opinions, les perceptions et les expériences de diverses communautés.

Parmi ses conclusions, l'enquête nationale de 2021 menée auprès de 3 698 Canadiens a révélé que, bien que les répondants estiment que les relations raciales, tant dans le pays que dans leurs communautés locales, sont généralement bonnes, l'opinion s'est détériorée depuis l'enquête initiale de 2019, qui a précédé le meurtre de George Floyd et ses répercussions mondiales. Les résultats ont montré que de nombreuses personnes racialisées ont ressenti l'impact du racisme dans les établissements de santé et par les forces de l'ordre.

« Cette recherche a révélé de nombreuses informations importantes sur les inégalités existantes dans le traitement des Canadiens racialisés au sein du système de santé. Il est clair qu'il y a beaucoup de travail à faire, et nous croyons que tout le monde mérite d'être vu, entendu et soigné. »



— Cole C. Pinnow, président, Pfizer Canada



Les Canadiens Noirs sont généralement classés comme un sous-ensemble du groupe plus large des « minorités visibles », ce qui entraîne une collecte trop simplifiée des données sur la race. Cette étude est un pas en avant vers une véritable reconnaissance de l'expérience unique des Canadiens Noirs par rapport aux autres Canadiens. »



— Lorne Foster, directeur de l'Institut de recherche sociale de l'Université York.





Que pensent les Canadiens sur les pensionnats ? (juin 2021)

La FCRR a commandé un sondage, réalisé en partenariat avec l'Assemblée des Premières Nations et Abacus Data, pour explorer les attitudes des Canadiens à l'égard de l'héritage des pensionnats. Les résultats ont révélé que la majorité des 3 000 personnes interrogées estiment que les gouvernements n'en font pas assez pour enseigner aux élèves le système des pensionnats et souhaitent que davantage d'efforts soient déployés pour mettre en œuvre les recommandations de la Commission de vérité et de réconciliation.

« Chaque personne dans ce pays a l'opportunité d'exiger et d'agir pour le changement. La sensibilisation et l'attention accrues doivent s'accompagner d'une meilleure compréhension et d'une action réelle de la part des gouvernements. J'encourage chaque personne au Canada à se joindre aux Premières Nations pour rendre hommage aux enfants disparus, aux survivants et aux familles des pensionnats et j'exhorte tous les niveaux de gouvernement à mettre en œuvre intégralement les 94 appels à l'action de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada.

« Les décideurs à tous les niveaux doivent tenir compte de ces appels à l'action. Ce sont quelques-unes des façons dont nous pouvons vraiment honorer les vies de ceux et celles que nous avons si tragiquement perdus »



— Perry Bellegarde, ancien Chef national de l'APN



Priorités en matière de justice raciale pour le 44e Parlement du Canada (automne 2021)

Cette nouvelle enquête nationale de la FCRR auprès de 2 018 Canadiens a été menée par Nanos Research. Les résultats suggèrent que les Canadiens reconnaissent que la discrimination est un problème grave et qu'ils souhaitent des changements concrets et immédiats dans la législation et les politiques gouvernementales pour lutter contre le racisme et promouvoir l'équité. Les quatre principales priorités en matière de justice raciale soulignées par les répondants sont : la réforme de la justice pénale, la lutte contre la haine en ligne, l'amélioration de l'équité en matière d'emploi et la mise en œuvre des 94 appels à l'action du rapport de la Commission de vérité et de réconciliation.

« L'équité en matière d'emploi est un outil important pour créer un Canada plus égalitaire, et les Canadiens s'entendent pour dire que nous devons la moderniser et l'améliorer. »



— Mohammed Hashim, directeur général, FCRR



Un fardeau disproportionné : Les impacts de COVID-19 sur le marché du travail des travailleurs Autochtones et racialisés au Canada (Hiver 2021-2022)

Ce rapport du Centre canadien de politiques alternatives (CCPA) a été financé par la CRRF, et a documenté les risques accrus pour les travailleurs Autochtones et racialisés pendant la pandémie de COVID-19. Les membres de ces communautés occupent une proportion plus élevée d'emplois nécessitant une grande proximité avec d'autres personnes et, pendant la pandémie, ont également été plus susceptibles de souffrir de difficultés économiques.

« Les travailleurs racisés et Autochtones ont joué un rôle essentiel en tant que travailleurs de première ligne pendant la pandémie et ils/elles ont supporté une charge disproportionnée de risques sanitaires et économiques »



— Co-auteur Grace-Edward Galabuzi, professeur associé de politique et d'administration publique à l'Université X



Un pas en avant : Évaluation de l'impact sur le marché du travail de l'augmentation du salaire minimum en Ontario en 2018 (printemps 2022)

Cette étude, financée par la FCRR et réalisée par le Centre canadien de politiques alternatives (CCPA), a examiné l'impact de l'augmentation du salaire minimum de l'Ontario à 14 \$ l'heure en 2018. Malgré les prédictions selon lesquelles l'augmentation du salaire minimum éliminerait des emplois, l'emploi a en fait augmenté au cours de la période suivant l'augmentation. Le rapport a également constaté que les travailleurs racisés, en particulier les femmes, ont bénéficié de cette augmentation, en grande partie en raison de la nature genrée et racisée du travail à bas salaire. En outre, l'emploi a augmenté dans presque toutes les industries où les salaires sont inférieurs à la moyenne.

« Cette étude met des chiffres concrets derrière quelque chose qui était déjà très clair : loin d'être un grand égalisateur, la pandémie de COVID-19 a exposé et élargi les inégalités structurelles sous-jacentes au Canada et a plus gravement touché les personnes marginalisées. »



— Co-auteur Sheila Block, économiste principale de CCPA



Communications

En tant que fondation nationale vouée à la promotion de l'équité et à l'amélioration des relations interraciales au Canada, la FCRR fait souvent parler d'elle, ses représentants étant invités à donner des interviews à la radio, dans la presse écrite et à la télévision.

Selon les analyses de suivi des médias, la FCRR a été mentionné environ 3 150 fois au cours de l'année fiscale (soit une augmentation de 69 % par rapport à l'année fiscale précédente), avec une portée potentielle de 1,62 milliard de nouvelles (soit une augmentation de 76 % par rapport à l'année dernière). Les principaux sujets d'actualité ont été un reportage sur l'attaque au camion et l'assassinat de quatre membres de la famille Afzaal à London, en Ontario, tel que rapportés par The Guardian, et un reportage sur CTV News sur l'enquête « Blackness in Canada » du CRRF.

Du 1er avril 2021 au 31 mars 2022, plus de 249 articles de presse dans tous les médias ont mentionné la FCRR, ce qui témoigne de la valeur du travail qu'il accomplit et de l'importance des relations raciales pour les Canadiens et les Canadiennes d'aujourd'hui.

ANALYSE DE SURVEILLANCE DES MÉDIAS

3 150

Total des mentions

69%

En hausse par rapport à l'exercice précédent

POTENTIAL NEWS REACH

1,62

Milliard

76%

En hausse par rapport à l'exercice précédent

ARTICLES DE PRESSE/MÉDIAS MENTIONNANT LA FCRR

249

Du 1er avril 2021 au 31 mars 2022

Analyse des médias sociaux



ENGAGEMENTS
MÉDIAS SOCIAUX

5,8k



MENTIONS

3,6k

ENGAGEMENTS
MÉDIAS SOCIAUX

17k



RÉACTIONS AUX
PUBLICATIONS

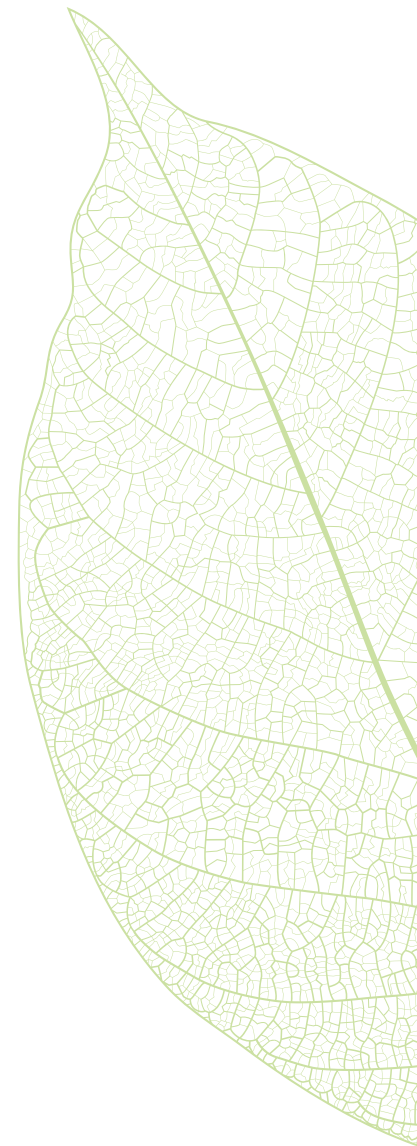
9,2k

CLICS

17k

COMMENTAIRES SUR
LES PUBLICATIONS

246



ARTICLES EN VEDETTE

TORONTO, le 23 févr. 2022 /CNW/ - Si vous élucidiez la façon dont le traitement de l'information dans votre cerveau menait aux préjugés et au racisme, votre comportement changerait-il en mieux? Conçue et fabriquée au Centre des sciences de l'Ontario en partenariat avec la Fondation canadienne des relations raciales (FCRR), *Sous le racisme : un défi pour nos pensées* montre comment les automatismes mentaux qui nous permettent d'agir vite mènent parfois au racisme et à la discrimination. En première au Centre des sciences de l'Ontario, l'exposition captivante examine le racisme au Canada et nous encourage à reconnaître nos avis biaisés, à confronter la discrimination et à apprécier nos différences. *Sous le racisme : un défi pour nos pensées* est maintenant ouverte et sera présentée jusqu'au 24 avril 2022.



**CENTRE DES
SCIENCES
DE L'ONTARIO**

« Comme le Centre des sciences de l'Ontario s'engage à créer et à favoriser des œuvres qui promotionnent l'inclusivité et l'antiracisme, nous avons fièrement noué un partenariat avec la Fondation canadienne des relations raciales afin de mettre sur pied cette exposition saisissante et poignante, indique Paul Kortenaar, directeur général du Centre des sciences de l'Ontario. Nous croyons que *Sous le racisme : un défi pour nos pensées* provoquera des conversations importantes qui entraîneront des changements tangibles. »

PERCEPTIONS, OPINIONS ET ACTIONS NÉCESSAIRES

DISCOURS HAINEUX & LE RACISME EN LIGNE AU CANADA

UNE FICHETTE NATIONALE PRÉSENTÉE PAR
LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES



La Fondation canadienne des relations raciales et Abolire Bias constate qu'un Canadien sur cinq a été victime de la haine en ligne ces dernières années.



The image shows a large group of people participating in a protest, holding signs that read "STOP ASIAN HATE", "PROTECT ASIAN LIVES", and "STOP HURTING US".



THE GLOBE AND MAIL PRÉSENTE

Crimes haineux au Canada

Entrevue : Priorités nationales - Répondre aux crimes haineux au niveau fédéral

Les Canadiens méritent de se sentir en sécurité et protégés dans tous les espaces où ils se trouvent, y compris les espaces en ligne. Le gouvernement fédéral travaille avec les communautés pour obtenir leurs commentaires sur ce que nous devons faire pour mieux les soutenir et s'engage à faire progresser une législation pour combattre la haine en ligne.



L'honorable
Ahmed Hussen

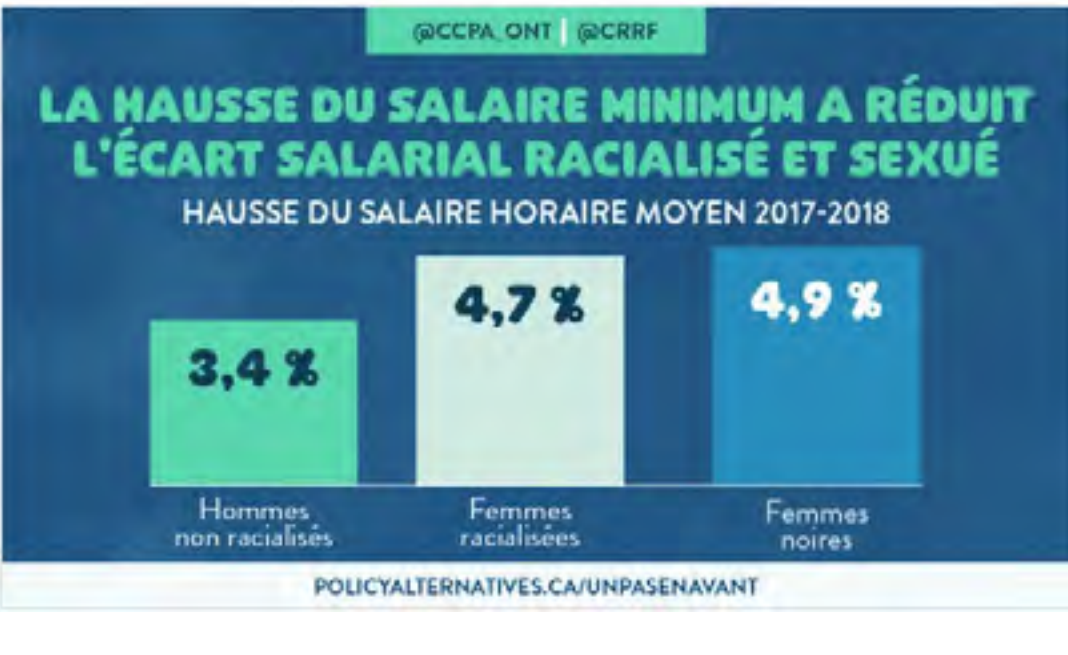
Ministre du Logement et de la
Diversité et de l'Inclusion

ARTICLES EN VEDETTE

Beth Macdonell CTV News
 @BethMacdonell · Mar 3

The new exhibit focuses on the mental processes that contribute to racism and discrimination and aims to challenge bias in people's daily lives. I speak with the woman who came up with the idea. Check it out: ctvnews.ca/video?clipid=2...
 @OntScienceCtr @CRRF @CTVToronto

ctvnews.ca
Ontario Science Centre exhibit confronting racism
 A new interactive exhibit at the Ontario Science Centre aims to challenge bias and prejudice to help unearth the roots of racism.



Hate motivated crimes are on the rise and northeastern cities are part of the troubling trend

f t g+ r in

Sault Ste. Marie police reported 10 incidents in 2021, up from four in the two previous years.

02/News | Posted Mar 26, 2022 7:56 AM ET | Last updated: Mar 26

Mohamed Hachimi is the executive director of the Canadian Four Seasons Foundation (CSF).

L'été dernier, le gouvernement Trudeau avait présenté un projet de loi – C-36 – pour serrer la vis aux discours haineux sur Internet, mais ce dernier est mort au feuillet en raison du déclenchement des élections fédérales. Un groupe d'experts a toutefois été formé en mars dernier afin de conseiller le ministre du Patrimoine canadien dans sa conception d'une nouvelle version de la loi ; leur quatrième réunion a eu lieu le 6 mai.

C'est surtout en ligne qu'on doit agir pour contrer la haine, pense aussi Mohammed Hashim, directeur général de la Fondation canadienne des relations raciales (FCRR). Mais il y a une limite à ce que peut réellement faire un gouvernement sur ce plan, dit-il : « Lorsque tu tentes de surveiller de telles activités en ligne, c'est comme un jeu du chat et de la souris, puisque les personnes peuvent aller ailleurs. »

Les crimes haineux atterrissent la plupart du temps dans les platebandes des services de police locaux et provinciaux, note M. Hashim, mais plusieurs d'entre eux sont mal équipés pour analyser ces phénomènes en ligne. D'autant qu'ils ne traitent pas tous le problème de la même façon : « Les services policiers ont des compréhensions différentes de la haine », dit-il.

La FCRR et la Table ronde nationale des chefs de police ont formé en mars un groupe de travail afin de mieux comprendre – et mieux contrer – les crimes haineux au pays. Dix services policiers y participent, dont le Service de police de la Ville de Montréal, la Sûreté du Québec et le Service de police de Toronto.



7 in 10 Black Canadians experience racism on regular, occasional basis: survey

Anti-Asian racism in Canada's west rising

By ALYSON WILSON in Vancouver | CIBC Daily | Updated: 2021-03-26 04:15



Protesters gathered in this garden in protest against anti-Asian hate crimes, racism and xenophobia, outside City Hall in Toronto, Ontario, Canada, March 26, 2021. (Photo:Agencies)

Racism against Asians is becoming more entrenched in Canada, with concerns perhaps the sharpest in British Columbia, the country's westernmost province known for its diverse Asian communities.

Principales contributions financières à la FCRR

Principaux donateurs en 2021–2022: Dons and commandites	Total pour l'année fiscale 2021–2022 (\$)
Pfizer Canada	300,000
Conseil des arts du Canada	200,000
Toyota Canada	50,000
Wawanesa Insurance Co.	25,000
The Body Shop Canada	15,000
The Ultimate Software Group Canada	13,335
Rakuten USA, Inc.	12,096
Franklin Templeton	10,000
Totale	625,431

Dons individuels et d'autres organisations

Principaux donateurs en 2021–2022: Dons and commandites	Total pour l'année fiscale 2021–2022 (\$)
Par l'entremise du site web Canada Helps	27,837
Par l'entremise du site web Canadian Online Giving Foundation	38,707
Autres	1,288
Totale	67,832

Rapport de gestion financière 2021-2022

Analyse de l'état de la situation financière

	31 mars 2022	31 mars 2022	Variation	
	\$	\$	\$	%
Actif				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 833 778	231,936	3 601 842	1 553
Placements et actif du fonds de dotation	26 161 576	26 789 745	(628 169)	(2)
Charges payées d'avance et créances	492 557	88 727	403 830	455
Immobilisations	42 113	21 370	20 743	97
Total des actifs	30 530 024	27 131 778	3 398 246	13
Passif et actif net				
Créditeurs et charges à payer	503 208	19 630	483 578	2 463
Salaires à payer	37 337	22 594	14 743	65
Apports reportés et produits reportés	534 858	309 069	225 789	73
Crédits reportés	2 964 654	-	2 964 654	100
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	1 122	-	1 122	100
Actif net	26 488 845	26 780 485	(291 640)	(1)
Total du passif et de l'actif net	30 530 024	27 131 778	3 398 246	13

Actifs

La **trésorerie et équivalents de trésorerie** est composée du solde de trésorerie de 215 837 dans le compte bancaire, d'une petite caisse de 300 \$ et de 217 641 \$ de liquidités dans le compte de placement détenu par le gestionnaire de placement de la Fondation et de 3 400 000 \$ dans le compte de certificats de placement garanti encaissables au 31 mars 2022. L'augmentation du solde de trésorerie de cette année est due au transfert tardif des crédits, qui ont été pour la plupart reçus au cours du dernier trimestre de l'exercice 2021/22.

La valeur **des placements et de l'actif du fonds de dotation** a diminué de 2 % ou 628 169 \$ (2021 – augmentation de 4 % ou 987 145 \$) par rapport à celle du 31 mars 2021. Cette diminution est due à une combinaison de retraits d'espèces effectués au cours de l'année, totalisant 718 754 \$, et de rendements d'investissement pour l'année de 0,31 % (90 585 \$), ce qui a eu un impact

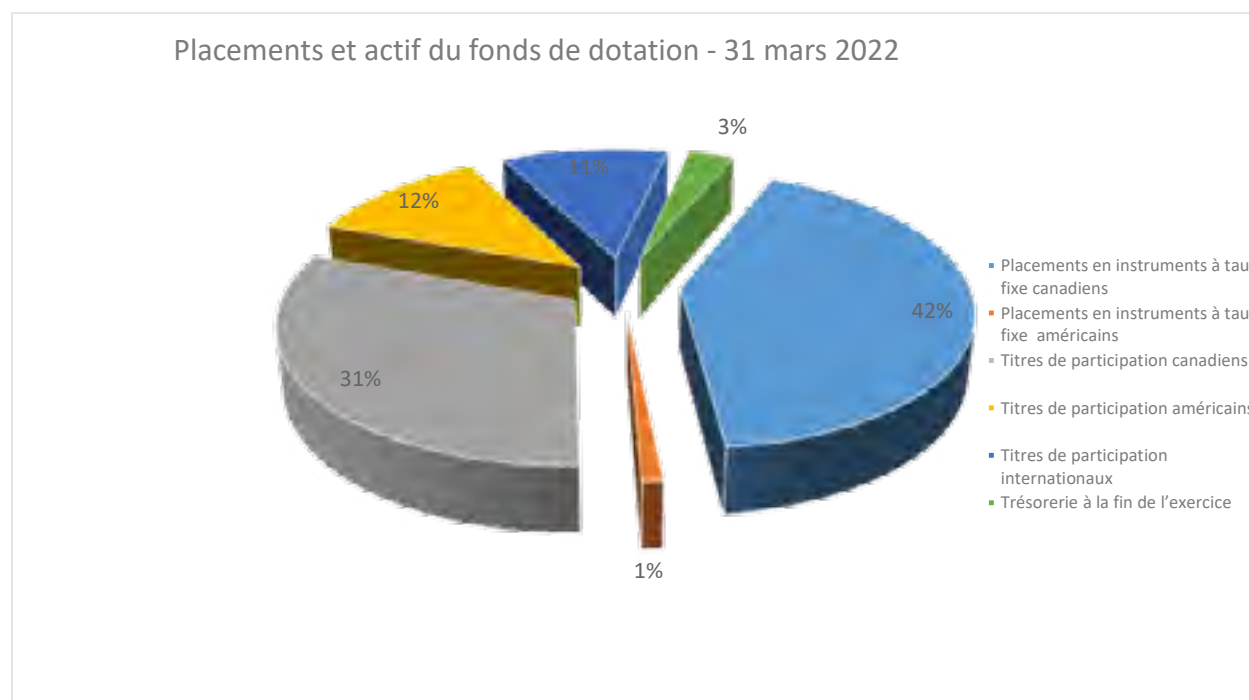
Analyse de l'état de la situation financière (suite)

négatif sur les investissements de la FCRR et sur les actifs du fonds de dotation d'une différence de 628 169 \$. Au cours de l'année, 718 754 \$ ont été retirés du compte d'investissement (2021 - 392 100 \$), ce qui a réduit la valeur de l'investissement de 1,2 % supplémentaire par rapport à l'année précédente.

La répartition du portefeuille au 31 mars 2022 est la suivante :

Placements et actif du fonds de dotation *	Montant en \$ canadiens	%
Placements en instruments à taux fixe canadiens	10 938 436	42%
Placements en instruments à taux fixe américains	184 047	1%
Titres de participation internationaux	8 011 780	31%
Titres de participation américains	3 186 202	12%
Titres de participation canadiens	2 989 325	11%
Trésorerie	851 786	3%
Total	26 161 576	

* Valeur de marché



Analyse de l'état de la situation financière (suite)

Pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2022, l'ensemble du portefeuille a enregistré un gain de 0,43 % ou 109 195 \$ (2021 – 5,78 % ou 1 446 634 \$) déduction faite de tous les frais et impôts. La variation nette de 1 337 439 \$ par rapport à l'exercice précédent est principalement attribuable à une augmentation du gain réalisé sur la vente d'investissements et du fonds de dotation.

L'actif du fonds a augmenté de 141 330 \$, le revenu de placement gagné de 122 501 \$ et les gains de réévaluation (non réalisés) de 1 601 270 \$.

Le taux de rendement excluant les gains de réévaluation (non réalisés) est de 4,57 % ou 1 156 396 \$ (2021 – 3,56 % ou 892 565 \$). La variation nette de 263 831 \$ par rapport à l'exercice précédent est principalement attribuable à une augmentation du gain réalisé sur la vente d'investissements et d'actifs du fonds de dotation de 141 330 \$ et une augmentation de 122 501 \$ des revenus d'investissement générés.

Les **dépenses payées d'avance et les créances** sont constituées surtout de dépenses payées d'avance, de sommes à recevoir des gestionnaires de placements de la FCRR pour les transactions en cours, les comptes de commerce à recevoir, les crédits à recevoir et les remboursements à recevoir de la taxe sur les produits et services (TPS) du gouvernement fédéral et de la taxe de vente harmonisée (TVH) du gouvernement de l'Ontario. En 2021-22, les dépenses payées d'avance et les créances ont augmenté de 403 830 \$ par rapport à 2020-21. Cela s'explique notamment par des crédits à recevoir de 180 000 \$, une augmentation des débiteurs des transactions en cours de 139 187 \$, une augmentation des comptes de remboursement de la TPS et de la TVH à recevoir de 68 019 \$ et une augmentation des charges payées d'avance de 32 176 \$.

Les **immobilisations** représentent la valeur comptable nette du mobilier, du matériel de bureau, du matériel informatique et des logiciels, ainsi que des améliorations locatives. L'augmentation nette de 20 743 \$ en 2021-22 correspond à l'achat de matériel informatique pour une somme de 35 061 \$, de mobilier de bureau de 2 257 \$, diminuée de l'amortissement annuel de tous les actifs de 16 574 \$.

Passif

Les **créiteurs et charges à payer** représentent des sommes à payer aux gestionnaires de placements de la FCRR pour les transactions en cours, et aux fournisseurs, ainsi que les charges à payer en fin d'exercice financier. Il y a eu une augmentation des comptes créiteurs et des charges à payer de 483 578 \$ par rapport à 2020-21. Cette augmentation est principalement due à une augmentation de 269 972 \$ des comptes créiteurs et des charges à payer et à une augmentation de 191 790 \$ des comptes créiteurs aux transactions en cours.

Les **salaires à payer** comprennent les salaires et les vacances à payer et sont constitués de sommes à payer de 37 337 \$ (2021 – 22 594 \$). Il y a eu une augmentation de 14 743 \$ des salaires à payer par rapport à 2020-21, principalement en raison d'une augmentation des vacances accumulées et des salaires et avantages sociaux.

Les **apports reportés et produits reportés** ont augmenté de 225 789 \$ et est composé de d'un fonds de programme grevé d'affectations externes de 340 000 \$, d'une contribution anticipée de 160 722 \$ du Mosaic Institute for Harnessing Diversity pour la mise en œuvre du projet « Derrière le racisme » de la FCRR, et de dons grevés d'affectations externes de 34 136 \$.

Analyse de l'état de la situation financière (suite)

Les **Crédits reportés** de 2 964 654 \$ représentent la partie inutilisée des crédits 2021-2022 reçus au 31 mars 2022, liés aux programmes.

L'**actif net** a diminué de 1 % ou 291 640 \$ en 2021-22 (2021 – augmentation de 3 % ou 850 130 \$) découlant d'une augmentation de 459 499 \$ de l'excédent des dépenses par rapport aux produits (résultat net d'exploitation) (2021 - 4 908 199 \$) et d'une diminution des gains de réévaluation (non réalisés) de 1 601 269 \$ (2021 – augmentation des gains de 85 761 \$) pour l'année.

Analyse de l'état des résultats

	31 mars 2022	31 mars 2021	Variations	
	\$	\$	\$	%
Produits				
Parrainages, dons et apports et honoraires	566 084	331 898	234 186	71
Projets financés	226 440	220 362	6 078	3
Publications, en nature et produits divers	15 877	4 863	11 014	226
Total des produits	808 401	557 123	251 278	45
Produits financiers nets				
Produits financiers gagnés	636 203	513 702	122 501	24
Variations de la juste valeur – réalisées	520 193	378 863	141 330	37
Produits financiers nets	1 156 396	892 565	263 831	30

Les produits d'exploitation et les revenus d'investissement ont augmenté de 251 278 \$ et de 263 831 \$ respectivement pour l'année qui s'est terminée le 31 mars 2022, par rapport à 2020-21.

Les produits de **parrainages, dons et apports et honoraires** ont trait aux honoraires reçus pour des conférences publiques, aux dons, aux revenus générés par les ateliers de formation et les parrainages. Les produits de l'exercice ont augmenté de 234 186 \$ par rapport à 2020-21 et comprennent principalement des dons de 302 034 \$ (2021 - 298 548 \$), des parrainages de 260 000 \$ (2021 - 5 000 \$) et des ateliers de formation de 4 050 \$ (2021 - 28 350 \$).

Les produits de 226 440 \$ liés aux **Projets financés** proviennent du Mosaic Institute for Harnessing Diversity pour la mise en œuvre du projet « Derrière le racisme » financé par le ministère du Patrimoine canadien qui a débuté en septembre 2019 et se terminera le 30 septembre 2023.

Les **produits des publications, en nature et produits divers**, sont réalisés lors de la vente de publications de la FCRR, de produits en nature et de produits divers. Les produits de l'exercice considéré comprennent des apports en nature totalisant 15 000 \$ (2021 – 4 387 \$).

Analyse de l'état des résultats (suite)

Revenus de placements nets gagnés : la principale source de financement de la Fondation provient des revenus de placements réalisés grâce à l'investissement de l'apport initial du fonds de dotation de 24 millions de dollars ainsi que d'autres placements. Les revenus de placements gagnés comprennent les intérêts en espèces et hors trésorerie, les dividendes et les distributions, après déduction des frais de gestion de portefeuille.

Les revenus de placements gagnés en 2021-22 s'élèvent à 636 203 \$ (2021 – 513 702 \$), une augmentation de 122 501 \$ par rapport à 2020-21, principalement en raison de la baisse des revenus de dividendes provenant des placements en actions.

Les **variations de la juste valeur réalisée** sur les placements et sur l'actif du fonds de dotation ont augmenté de 141 330 \$ (2021 – 4 906 723 \$) principalement en raison d'une augmentation de 216 420 \$ (2021 – 4 907 263 \$), des gains réalisés sur la vente de placements compensée par une augmentation de 75 090 \$ de la perte réalisée sur la vente de devises étrangères. Aucune perte de valeur n'a été constatée pendant l'exercice (2021 - néant).

Les gains et les pertes non réalisés sur les placements évalués à la juste valeur sont constatés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Il y a eu une perte de réévaluation de 1 047 201 \$ en 2021-22 (554 068 \$ de gains en 2021), soit une diminution de 1 601 269 \$ des gains, principalement due à une baisse de 1 949 024 \$ de la juste valeur marchande du portefeuille, compensée par une diminution de 347 757 \$ de la perte non réalisée attribuée au change.

Crédits parlementaires : La FCRR a reçu, selon la méthode de la comptabilité d'exercice, des crédits par le biais du budget principal et du budget supplémentaire de 6 180 001 \$ et a comptabilisé des crédits de 3 215 347 \$ à titre de revenus dans les états des résultats de l'exercice 2021-22. Il n'y avait pas de crédits dans les années précédentes.

Les **résultats nets des opérations** de la FCRR pour l'année qui s'est terminée le 31 mars 2022, reflètent un surplus de 755 561 \$, comparativement à 296 062 \$ pour l'année fiscale précédente.

Analyse de l'état des résultats (suite)

Charges	31 mars 2022			31 mars 2021			Variation	
	FCRR	Projets financés	Total	FCRR	Projets financés	Total	\$	%
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	%
Fonds national pour la lutte contre le racisme	1 752 709	-	1 752 709	-	-	-	1 752 709	100
Salaires et avantages sociaux	1 101 438	4 999	1 106 437	490 539	16 894	507 433	599 004	118
Éducation et formation du public	468 943	214 324	683 267	134 548	176 698	311 246	372 021	120
Programmes de recherche	253 770	-	253 770	39 945	-	39 945	213 825	535
Honoraires professionnels	186 337	-	186 337	32 063	15 700	47 763	138 574	290
Conférences, colloques et consultations	108 180	-	108 180	7 886	2 400	10 286	97 894	952
Loyer	80 722	-	80 722	89 115	-	89 115	(8 393)	(9)
Frais administratifs et généraux	74 026	1 500	75 526	36 457	8 609	45 066	30 460	68
Recrutement et perfectionnement du personnel	54 565	-	54 565	3 442	-	3 442	51 123	1,485
Communications	29 764	20 617	50 381	20 611	61	20 672	29 709	144
Honoraires et frais de déplacement des membres	43 067	-	43 067	56 865	-	56 865	(13 798)	(24)
Autres charges	29 622	-	29 622	21 793	-	21 793	7 829	36
Total des charges	4 183 143	241 440	4 424 583	933 264	220 362	1 153 626	3 270 957	284

Les dépenses opérationnelles de la FCRR s'élevaient à 4 424 583 \$ pour l'année 2021-22 (2021 - 1 153 626 \$), les trois principales utilisations des fonds étant le Fonds national de lutte contre le racisme (FNLR), les salaires et avantages sociaux, et l'éducation et la formation du public, soit 1 752 709 \$, 1 106 437 \$ et 683 267 \$, respectivement. L'augmentation de 3 270 957 \$ des dépenses opérationnelles s'explique principalement par le coût de la nouvelle initiative, le Fonds national de lutte contre le racisme, de 1 752 709 \$, par l'augmentation des frais de personnel de 599 004 \$, par l'augmentation des dépenses d'éducation et formation du public de 372 021 \$, par l'augmentation des dépenses de recherche de 213 825 \$ et par l'augmentation des honoraires professionnels de 138 574 \$.

Analyse de l'état des résultats (suite)

Modifications des principales charges en 2021-22 :

Le **Fonds national de lutte contre le racisme (FNLR)** est une nouvelle initiative de fonds visant à soutenir les communautés racialisées par l'octroi de subventions aux FCRR communautaires. Le fonds, fourni par le gouvernement fédéral, a pour but d'augmenter l'impact de l'investissement en soutenant les initiatives locales qui s'attaquent au racisme anti-Noir, anti-Asiatique et anti-Autochtone, au racisme contre les minorités religieuses et au racisme contre les autres communautés racialisées. Cette année, des fonds d'un montant de 2 096 415 \$ ont été approuvés pour 39 organismes, dont 1 677 132 \$ ont été payés. Il n'y avait pas de programme NARF dans les années précédentes.

Les dépenses de salaires et avantages sociaux ont augmenté de 599 004 \$ par rapport à 2020-21, en raison principalement de la création de 15 nouveaux postes cette année pour augmenter la capacité à l'interne de la FCRR à mettre en œuvre son plan d'affaires 2021/22 qui a été développé en réponse au financement du gouvernement fédéral.

Les dépenses liées à **l'éducation et à la formation du public** représentent principalement les programmes de formation à la lutte contre le racisme, les webinaires, les Directions, le soutien communautaire, le Centre d'échange d'informations. Il y a une augmentation de 372 021 \$ dans les dépenses d'éducation et de formation du public par rapport à 2020-21, notamment en raison du nouveau financement dédié aux initiatives axées sur l'antiracisme et d'autres groupes ciblés en 2021/22. Cette année, les dépenses d'éducation publique et de formation de la FCRR comprennent 286 754 \$ pour les programmes de formation et les webinaires sur la lutte contre le racisme, 157 623 \$ pour les fonds de mobilisation communautaire et 214 324 \$ pour les dépenses du projet « Derrière le racisme ».

Programmes de recherche – Les dépenses liées aux programmes de recherche ont augmenté de 213 825 \$ par rapport à 2020-21. Les dépenses de l'exercice considéré comprennent des programmes de recherche avec l'University of Toronto, le Institute of Islamic Studies de 52 500 \$, Canadian Centre for Policy Alternatives de 45 000 \$, l'Association of Canadian Studies de 45 000 \$, le Environics Institute for Survey Research de 36 379 \$, la Nanos Research Corp. de 25 772 \$, et Abacus Data de 15 591 \$.

Les **honoraires professionnels** représentent des frais pour des services juridiques, de comptabilité, consultation, et organisationnels. Les honoraires professionnels accusent une hausse de 138 574 \$ par rapport à 2020-21, principalement en raison des honoraires payés pour le renforcement des capacités de la FCRR.

Les dépenses liées aux **conférences, aux symposiums et aux consultations** ont augmenté de 97 894 \$ par rapport à 2020-21, principalement en raison du coût du Forum national sur le racisme envers les Asiatiques organisé par la FCRR et l'Université de la Colombie-Britannique.

Les dépenses des **projets financés** de 241 440 \$ (2021 – 220 362 \$) sont pour le projet « Derrière le racisme » sans changement significatif par rapport à l'année précédente. Il y a 15 000 \$ de contribution en nature dans les dépenses de cette année.

Analyse de l'état des résultats (suite)

Initiatives financées par le gouvernement fédéral	2021/2022
	\$
Renforcement de la capacité interne de la FCRR	1 051 288
Fonds dédié aux initiatives axées sur la lutte contre le racisme et d'autres groupes ciblés	458 915
Subventions pour la lutte contre le racisme et bourses pour les médias	1 592 709
Coalition nationale pour le soutien des Canadiens d'origine asiatique	112 435
	3 215 347

Risque financier

La FCRR est exposée à une variété de risques financiers liés aux sources de financement, y compris les revenus du fonds de dotation et des investissements, qui ont un impact sur ses opérations. Ces risques financiers comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (devises étrangères, taux d'intérêt et autres risques de prix). Conformément à la déclaration de politique d'investissement de la FCRR approuvée par le Conseil, le capital des fonds de dotation est protégé à perpétuité et la FCRR ne peut que puiser dans les revenus de la dotation que pour financer son fonctionnement, sa programmation publique et les autres priorités de la FCRR. L'objectif global d'investissement est de fournir les liquidités nécessaires pour répondre aux dépenses annuelles tout en assurant une croissance adéquate pour maintenir le pouvoir d'achat du capital des fonds de dotation. Une réserve a été établie pour couvrir les exigences de revenu annuel dans les cas où la dotation ne génère pas le revenu annuel requis. Le fonds de dotation n'a pas enregistré de performance positive au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022. Une analyse détaillée des risques financiers est fournie dans les notes aux états financiers.

Perspectives d'avenir

Exercice financier 2021-2022

La base financière de la Fondation canadienne des relations raciales repose actuellement sur son fonds de dotation, ses partenariats de financement avec le gouvernement fédéral, les secteurs public et privé élargis et les particuliers. Il convient de noter qu'avant l'exercice 2021-2022, la FCRR ne comptait que sur les revenus de la dotation pour ses opérations de base, puisque les crédits fédéraux n'avaient jamais été alloués à la Fondation. En fait, la FCRR est la seule société d'État fédérale au sein du ministère du Patrimoine canadien qui ne reçoit pas de crédits permanents pour ses activités de base.

La Fondation a été créée pour servir la vision de l'Accord de redressement des Canadiens japonais de 1988 entre le Canada et la communauté canadienne japonaise et elle génère environ 0,500 million de dollars par an.

Dans le budget 2021, le gouvernement du Canada a alloué 11 millions de dollars sur deux exercices financiers, ce qui a grandement amélioré la capacité de la Fondation à mieux remplir

Perspectives d'avenir (suite)

son mandat statutaire de lutte contre le racisme. Par conséquent, le financement fédéral a représenté la proportion la plus importante du budget de la Fondation en 2021-2022.

Ce financement vital a fourni le soutien nécessaire pour augmenter les effectifs et offrir une nouvelle programmation élargie. L'effectif de la Fondation est passé de six à dix-sept personnes, ce qui a permis un engagement plus profond et a suscité des attentes au sein des communautés, qui espèrent que la Fondation sera un rassembleur national cohérent et efficace dans la lutte contre le racisme au Canada. Le financement de la FCRR provenant du budget 2021 prendra fin le 31 mars 2023.

Le futur –

En 2022-23, la Fondation prolongera les initiatives commencées en 2021-22. Le budget approuvé de la FCRR s'élève à 9,4 millions de dollars. À la fin de l'exercice 2022-2023, le financement de la FCRR par le gouvernement prendra fin, à moins qu'il ne soit prolongé. Si des crédits permanents ne sont pas accordés ou si le financement temporaire n'est pas prolongé, la Fondation devra, plus tard au cours de l'exercice 2022-2023, réduire ses offres de programmes et restructurer son effectif pour tenir compte d'un budget d'environ 0,800 million de dollars à l'avenir.

Le budget approuvé par le conseil d'administration pour 2022-23 est régulièrement évalué par la haute direction, le comité des finances et de l'audit du conseil d'administration. Si nécessaire, des ajustements sont apportés en consultation avec le Conseil d'administration, après recommandation du Comité des finances et de l'audit. Les dépenses sont régies par le budget approuvé et les résolutions du conseil d'administration, ainsi que par toutes les directives et politiques applicables du gouvernement. Les états financiers trimestriels et les notes connexes sont préparés conformément aux normes du Conseil du Trésor et sont affichés sur le site Web à des fins de transparence et de responsabilité.

La FCRR élabore et met en œuvre une variété de programmes rigoureux et ciblés dans les régions du Canada, nécessaires pour servir le mandat national de la FCRR, qui est de lutter contre le racisme d'un océan à l'autre, et pour aider à soutenir l'engagement du gouvernement fédéral envers une plus grande inclusion.

En 2022-2023, la FCRR restera dans une situation financière précaire si le financement des opérations de base n'est pas prolongé au-delà de l'année fiscale en cours. L'organisation a subi un stress énorme pour se développer de façon spectaculaire assez rapidement, et sera à nouveau soumise à une pression importante pour réduire la programmation si le financement opérationnel de base n'est pas prolongé.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EN MATIÈRE D'ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité de la préparation des états financiers de la Fondation canadienne des relations raciales (FCRR) conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public incombe à la direction. Les présents états financiers ont été approuvés par le Conseil d'administration. Un auditeur externe procède à leur audit et en fait rapport annuellement au ministre du Patrimoine canadien. Les états financiers contiennent des montants qui sont nécessairement fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction. L'information financière qui figure ailleurs dans le rapport annuel concorde avec celle contenue dans les états financiers.

La direction est également responsable du processus d'information financière servant à la production des états financiers. Pour assumer adéquatement cette responsabilité, la direction a mis en place et maintient des documents comptables, des dossiers, des contrôles financiers et de gestion et des systèmes d'information. Ces éléments sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que les ressources de la FCRR sont gérées avec prudence, que ses actifs sont protégés et contrôlés, et que son information financière est fiable. Ils visent aussi à veiller à ce que les opérations soient faites conformément aux articles 89.8 à 89.92, au paragraphe 105(2) et aux articles 113.1, 131 à 148 et 154,01 de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et aux règlements afférents, à la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales (FCRR)* et aux statuts et règlements administratifs de la FCRR.

Le Conseil d'administration veille à ce que la direction remplisse ses obligations en matière de présentation de l'information financière, tel que mentionné ci-dessus, responsabilité dont il s'acquitte principalement par l'entremise du Comité des finances et de vérification. Les membres de ce comité rencontrent la direction et l'auditeur externe afin d'examiner les contrôles internes, les rapports financiers et d'autres questions financières pertinentes. La vérificatrice générale du Canada effectue un audit indépendant, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et formule une opinion sur les états financiers. Son rapport est à la page suivante.



Mohammed Hashim
Directeur général

Le 10 juillet 2022



Arsalan Tavassoli MA, CPA, CGA
Directeur, finances et administration

Le 10 juillet 2022



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre du Patrimoine canadien

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation canadienne des relations raciales (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022, et l'état des résultats, l'état des gains et pertes de réévaluation, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une

anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations de la Fondation canadienne des relations raciales dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : les dispositions applicables de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales* ainsi que les statuts et les règlements administratifs de la Fondation canadienne des relations raciales.

À notre avis, les opérations de la Fondation canadienne des relations raciales dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées. De plus, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Responsabilités de la direction à l'égard de la conformité aux autorisations spécifiées

La direction est responsable de la conformité de la Fondation canadienne des relations raciales aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité de la Fondation canadienne des relations raciales à ces autorisations spécifiées.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour la vérificatrice générale du Canada,

Dusan Duvnjak, CPA, CMA
Directeur principal

Ottawa, Canada
Le 10 juillet 2022



ÉTATS FINANCIERS

de la Fondation canadienne des relations raciales
Exercice terminé le 31 mars 2022

TABLE DES MATIÈRES


État de la situation financière	74
État des résultats	75
État des gains et pertes de réévaluation	76
État de l'évolution de l'actif net	77
État des flux de trésorerie	78
Notes complémentaires	79

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
État de la situation financière
31 mars 2022

	2022	2021
	\$	\$
Actif		
À court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	3 833 778	231 936
Charges payées d'avance	74 598	42 422
Créances (note 6)	417 959	46 305
	<u>4 326 335</u>	<u>320 663</u>
Actif du fonds de dotation (note 5)	21 031 866	21 429 656
Placements (note 4)	5 129 710	5 360 089
Immobilisations (note 8)	42 113	21 370
	<u>30 530 024</u>	<u>27 131 778</u>
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	503 208	19 630
Salaires à payer (note 6)	37 337	22 594
Apports reportés et produits reportés (note 10)	534 858	309 069
Crédits reportés (note 15)	2 964 654	-
	<u>4 040 057</u>	<u>351 293</u>
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition (note 9)	1 122	-
	<u>4 041 179</u>	<u>351 293</u>
Actif net		
Non affecté	2 773 658	2 037 717
Investi en immobilisations (note 13)	40 991	21 370
Gains de réévaluation cumulés	(325 803)	721 398
Affecté aux fins de la dotation (note 5)	24 000 000	24 000 000
	<u>26 488 845</u>	<u>26 780 485</u>
	<u>30 530 024</u>	<u>27 131 778</u>
Droits contractuels et obligations contractuelles (note 11)		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La présidente du Conseil d'administration,



Teresa Woo-Paw

Le président du Comité des finances et de
vérification,



Raymond Tynes

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
État des résultats
Exercice terminé le 31 mars 2022

	2022	2021
	\$	\$
Produits		
Parrainages, dons et apports, honoraires et gala de financement	566 084	331 898
Projets financés	226 440	220 362
Publications, en nature et produits divers	15 877	4 863
	<u>808 401</u>	<u>557 123</u>
Charges (note 16)		
Fonds national pour la lutte contre le racisme	1 752 709	-
Charges de programmes	902 359	442 319
Éducation et formation du public	468 943	134 548
Frais administratifs	309 565	157 947
Frais d'exploitation	276 937	79 534
Programmes de recherche	253 770	39 945
Projets financés	241 440	220 362
Conférences, colloques et consultations	108 180	7 886
Recrutement et perfectionnement du personnel	54 565	3 442
Réunions du Conseil d'administration	43 067	56 865
Systèmes d'information et développement	12 993	10 756
Frais financiers	55	22
	<u>4 424 583</u>	<u>1 153 626</u>
Resultat d'exploitation net avant les credits et les produits financiers nets sur les placements du fonds de dotation	<u>(3 616 182)</u>	<u>(596 503)</u>
Crédits (note 15)	3 215 347	-
Produits financiers nets sur les placements du fonds de dotation (note 12)	1 156 396	892 565
Résultats nets des opérations	<u><u>755 561</u></u>	<u><u>296 062</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
État des gains et pertes de réévaluation
Exercice terminé le 31 mars 2022

	2022	2021
	\$	\$
Gains de réévaluation cumulés au début de l'exercice	721 398	167 330
Gains (pertes) non réalisés imputables aux éléments suivants :		
Placements de portefeuille et actif du fonds de dotation dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif	436 535	958 816
Instruments financiers désignés comme étant classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur	(963 543)	(25 885)
Montants reclassés à l'état des résultats :		
Placements de portefeuille et actif du fonds de dotation dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif	(667 737)	126 492
Instruments financiers désignés comme étant classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur	147 543	(505 355)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	(1 047 201)	554 068
Gains (pertes) de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice	(325 803)	721 398

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars 2022

2022	Non affecté	Investi en immobilisations	Gains (pertes) de réévaluation cumulés	Dotation	2022
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net au début de l'exercice	2 037 717	21 370	721 398	24 000 000	26 780 485
Résultats nets des opérations	755 561	-	-	-	755 561
Pertes de réévaluation	-	-	(1 047 201)	-	(1 047 201)
Variation nette de l'actif net investi en immobilisations (note 13)	(19 621)	19 621	-	-	-
Actif net à la fin de l'exercice	2 773 657	40 991	(325 803)	24 000 000	26 488 845

Exercice terminé le 31 mars 2021

2021	Non affecté	Investi en immobilisations	Gains de réévaluation cumulés	Dotation	2021
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net au début de l'exercice	1 743 365	19 660	167 330	24 000 000	25 930 355
Résultats nets des opérations	296 062	-	-	-	296 062
Gains de réévaluation	-	-	554 068	-	554 068
Variation nette de l'actif net investi en immobilisations (note 13)	(1 710)	1 710	-	-	-
Actif net à la fin de l'exercice	2 037 717	21 370	721 398	24 000 000	26 780 485

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
État des flux de trésorerie
Exercice terminé le 31 mars 2022

	2022	2021
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Résultats nets des opérations	755 561	296 062
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement	16 574	11 015
Produits d'intérêts et de dividende et don hors trésorerie	(11 802)	(41 287)
Gains (pertes) réalisés liés aux instruments financiers dans les placements et l'actif du fonds de dotation (note 12)	(520 193)	(378 863)
	240 140	(113 073)
Variations des actifs et passifs d'exploitation hors trésorerie		
Augmentation des charges payées d'avance	(32 176)	(11 934)
Diminution (augmentation) des créances (Diminution) augmentation des créditeurs et charges à payer, salaires à payer	(232 467)	5 759
	306 531	(46)
Augmentation des apports reportés et produits reportés et Crédits	3 190 443	213 576
Rentrées de fonds nettes – activités de fonctionnement	3 472 471	94 282
Activités d'investissement en immobilisations		
Entrées d'immobilisations	(35 651)	(11 425)
Sorties de fonds nettes – activités d'investissement en immobilisations	(35 651)	(11 425)
Activités d'investissement		
Produit de la vente d'éléments de l'actif du fonds de dotation	7 257 656	20 529 782
Achats d'éléments pour l'actif du fonds de dotation	(7 232 865)	(20 888 067)
Produit de la vente de placements	2 162 074	5 770 106
Achat de placements	(2 021 298)	(5 425 316)
Rentrées (sorties) de fonds nettes – activités d'investissement	165 567	(13 495)
Activités de financement		
Remboursement des obligations locatives en vertu d'un contrat de location-acquisition	(545)	(1 300)
Sorties de fonds nettes – activités de financement	(545)	(1 300)
Augmentation de la trésorerie	3 601 842	68 062
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	231 936	163 874
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	3 833 778	231 936

Remarque 1 : Un montant de 320 850 \$ en intérêts reçus fait partie des flux de trésorerie nets liés aux activités de fonctionnement (2021 – 362 443 \$).

Remarque 2 : Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice est représenté par 433 778 \$ en trésorerie et 3 400 000 \$ en équivalents de trésorerie.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2022

1. Description de l'organisme

La Fondation canadienne des relations raciales (la « Fondation ») a été constituée en vertu de la législation canadienne (*Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*, 1991).

La mission de la Fondation consiste à faciliter, dans l'ensemble du pays, le développement, le partage et la mise en œuvre de toute connaissance ou compétence utile en vue de contribuer à l'élimination du racisme et de toute forme de discrimination raciale au Canada.

La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et, à ce titre, n'est pas assujettie à l'impôt canadien sur les bénéfices.

2. Principales méthodes comptables

(a) Mode de présentation

La Fondation a préparé les états financiers en appliquant les chapitres de la série 4200 des normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public.

La Fondation applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports pour les organismes sans but lucratif.

(b) Comptabilisation des produits

(i) Dons et apports

Les dons et les apports comprennent les apports reçus du gouvernement et d'entités non gouvernementales qui ne font pas partie du périmètre comptable du gouvernement fédéral, tels des particuliers et des fondations.

Les dons et les apports non affectés sont comptabilisés en produits dans l'état des résultats au moment où ils sont reçus ou à recevoir, si la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée.

Les dons et les apports grevés d'affectations d'origine externe à des fins déterminées sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel des charges connexes sont engagées.

Les contributions relatives aux immobilisations représentent des contributions limitées pour l'acquisition d'immobilisations. Les contributions différées relatives aux immobilisations sont amorties pour correspondre aux mêmes périodes que l'acquisition des immobilisations.

Une dotation est un apport grevé d'une affectation externe en vertu de laquelle l'organisme est tenu de maintenir en permanence les ressources attribuées, comme stipulé. Les dotations sont comptabilisées comme des augmentations directes de l'actif net dans l'exercice où elles sont reçues, ce qui est conforme à la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

2. Principales méthodes comptables (suite)

(b) Comptabilisation des produits (suite)

(ii) Produits financiers nets

Les opérations de placement sont comptabilisées selon la date de transaction. La comptabilité selon la date de transaction constate un élément d'actif à recevoir et la somme à payer à la date de transaction. On décomptabilise un élément d'actif vendu et on comptabilise tout gain ou toute perte sur cession, ainsi que la somme à recevoir de l'acheteur, à la date de transaction.

Les produits financiers comprennent les intérêts sur la trésorerie, les intérêts sur les placements en instruments à taux fixe et l'actif du fonds de dotation, les dividendes et les gains et pertes réalisés sur la vente de placements et d'éléments de l'actif du fonds de dotation classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

La Fondation comptabilise les variations non réalisées de la juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

Les pertes de valeur, telles que définies à la note 2 d), sont comptabilisées dans les produits financiers nets à l'état des résultats.

Les intérêts provenant de la trésorerie, des placements en instruments à taux fixe et de l'actif du fonds de dotation sont comptabilisés en produits lorsqu'ils sont gagnés. Les dividendes sont comptabilisés en produits à la date ex-dividende. Les distributions sont comptabilisées en produits à la date à laquelle la distribution est déclarée.

Les coûts de transaction, tels que les frais de courtage engagés lors de l'achat et la vente de placements et d'éléments de l'actif du fonds de dotation, sont passés en charges au moment où ils sont engagés et imputés aux produits financiers nets pour les placements et l'actif du fonds de dotation comptabilisés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

Les honoraires des conseillers en placement sont passés en charges au moment qu'ils sont engagés et imputés aux produits financiers.

(iii) Crédits

Le gouvernement du Canada fournit des fonds à la Fondation canadienne des relations raciales par le biais de crédits de contrepartie.

Les crédits qui sont affectés à des charges déterminées sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les crédits qui ne sont pas affectés à des fins déterminées sont comptabilisés en produits dans l'état des résultats de l'exercice pour lequel le crédit est approuvé.

2. Principales méthodes comptables (suite)

(b) Comptabilisation des produits (suite)

(iv) Parrainages

Les parrainages non affectés sont comptabilisés en produits au moment où ils sont reçus ou à recevoir, si la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée. Les parrainages grevés d'affectations d'origine externe sont reportés et comptabilisés en produits de l'exercice au cours duquel les obligations connexes sont exécutées.

(v) Dons en nature

Les dons reçus sous forme de biens et de services sont comptabilisés dans les présents états financiers lorsque la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque les biens et les services en question sont utilisés dans les activités normales de la Fondation et auraient été autrement achetés. Les produits et les charges compensatoires provenant de biens et de services reçus en nature sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de leur réception. Ils sont présentés dans le poste de publications, en nature et produits divers dans l'état des résultats.

(vi) Services rendus par les bénévoles

La Fondation comptabilise dans ses états financiers la juste valeur des produits et des charges compensatoires pour les services rendus par les bénévoles pourvu que la juste valeur de ces services puisse faire l'objet d'une estimation raisonnable et les services sont utilisés dans le cours normal des activités de l'organisme et auraient dû autrement être achetés. Si la juste valeur ne peut être estimée, des informations sont fournies dans une note complémentaire.

(vii) Produits divers

Les produits provenant d'honoraires, du gala de financement, des publications, des ateliers et des projets financés sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les services ou les événements connexes sont donnés ou ont lieu. Les fonds grevés d'une affectation d'origine externe qui sont reçus pour des services ou des événements à venir sont reportés.

(c) Trésorerie et équivalents de trésorerie, créances et créditeurs et charges à payer

La Fondation comptabilise la Trésorerie et équivalents de trésorerie au coût. La trésorerie exclut la trésorerie affectée, car cette dernière est incluse dans l'actif du fonds de dotation parce qu'elle ne peut être dépensée. Les créances, les créditeurs et les charges à payer sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût après amortissement.

Les gains, pertes et charges d'intérêts relatifs aux créditeurs et charges à payer sont comptabilisés dans l'état des résultats en fonction de la nature du passif financier qui a donné lieu au gain, à la perte ou à la charge.

La Fondation établit une provision pour créances douteuses qui reflète la moins-value estimative des créances. Au 31 mars 2021, aucune provision n'a été comptabilisée (2021 – aucune).

2. Principales méthodes comptables (suite)

(d) Actifs financiers et passifs financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers de la Fondation comprennent la trésorerie, les placements, l'actif du fonds de dotation, les créances, les créditeurs et charges à payer et les salaires à payer. Les placements et l'actif du fonds de dotation ont été classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur conformément aux méthodes décrites ci-après. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés au coût après amortissement.

Les placements et l'actif du fonds de dotation sont constitués de placements en instruments à taux fixe et de titres de participation. L'actif du fonds de dotation comprend aussi la trésorerie affectée. Tous les placements et l'actif du fonds de dotation ont été classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur et sont comptabilisés à la juste valeur puisque la gestion active du portefeuille de placements, incluant la réalisation de bénéfices sur les fluctuations des cours à court terme, fait partie intégrante du financement de la Fondation. Les gains et les pertes sur les placements et l'actif du fonds de dotation sont comptabilisés dans l'état des résultats lorsque l'actif financier est décomptabilisé par suite d'une cession ou d'une perte de valeur.

À chaque date des états financiers, la Fondation évalue s'il existe des éléments probants objectifs que des instruments financiers dans les placements et l'actif du fonds de dotation ont subi une perte de valeur.

Les placements et l'actif du fonds de dotation sont considérés comme ayant subi une perte de valeur lorsqu'une baisse de la juste valeur est jugée durable. La Fondation a recours à une méthodologie systématique qui tient compte des éléments probants disponibles dans l'évaluation d'une perte de valeur éventuelle des placements ou des éléments de l'actif du fonds de dotation, incluant les reculs des marchés ultérieurs à la fin de l'exercice; lorsque le coût d'un placement dépasse sa juste valeur par 50 %; l'appréciation des conditions générales du marché; la duration et la mesure dans laquelle la juste valeur est inférieure au coût sur une période de trois ou quatre ans; des pertes importantes subies par l'entité émettrice au cours de l'exercice considéré ou au cours de l'exercice écoulé et des exercices antérieurs; des pertes constantes subies par l'entité émettrice pendant plusieurs années; des problèmes de liquidité ou de continuité des activités de l'entité émettrice; et l'intention et la capacité de la Fondation de détenir le placement en question.

Une fois qu'il est déterminé que la baisse de la juste valeur est durable, la perte non réalisée cumulée qui était comptabilisée antérieurement dans l'état des gains et pertes de réévaluation est reclassée de cet état et constatée comme perte de valeur dans les produits financiers nets à l'état des résultats.

Toutes nouvelles baisses de la juste valeur des instruments financiers dépréciés dans les placements et l'actif du fonds de dotation sont constatées dans l'état des résultats, tandis que les hausses ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

Les placements de portefeuille et l'actif du fonds de dotation sont présentés à la juste valeur. Les variations non réalisées de la juste valeur des placements de portefeuille et de l'actif du fonds de dotation sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Une fois réalisés, les gains et pertes cumulés constatés antérieurement dans l'état des gains et pertes de réévaluation

2. Principales méthodes comptables (suite)

(d) Actifs financiers et passifs financiers (suite)

sont comptabilisés dans les produits financiers nets. Les achats et les cessions de placements de portefeuille et d'éléments de l'actif du fonds de dotation sont comptabilisés à la date de transaction. Les frais de gestion des placements sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

(e) Détermination de la juste valeur

La comptabilisation de la juste valeur des actifs et passifs de la Fondation se fonde sur l'évaluation du marché au 31 mars. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation est déterminée selon le cours officiel de la plus récente opération sur un marché actif à la fin de l'exercice, qui représente le prix intégral pour les placements en instruments à taux fixe et le cours de fermeture pour les titres de participation. Les données utilisées dans la méthodologie d'évaluation pour déterminer la juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation qui sont classés comme étant de niveau 2 comprennent les cours du marché pour des actifs et passifs semblables sur des marchés actifs, et les données qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou non, pour pratiquement toute la durée de l'instrument financier. Les cours sont déterminés en fonction de l'activité du marché.

(f) Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées au coût après amortissement. Les immobilisations acquises en vertu d'un contrat de location-acquisition sont initialement comptabilisées à la valeur actualisée des paiements minimums de location et sont amorties sur la durée du bail. Exception faite des immobilisations acquises en vertu d'un contrat de location-acquisition et des améliorations locatives, l'amortissement est calculé sur la durée de vie utile estimative des immobilisations selon la méthode de l'amortissement linéaire comme suit :

Actif	Durée de vie utile
Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Matériel de bureau en vertu d'un contrat de location-acquisition	Sur la durée du bail
Matériel informatique	3 ans
Logiciels	3 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du bail

(g) Œuvres d'art

Les œuvres d'art que la Fondation a acquises par achat sont des peintures et des sculptures et ne sont pas à vendre. La valeur des œuvres d'art a été exclue de l'état de la situation financière, car elles ne satisfont pas à la définition d'un actif selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les achats d'œuvres d'art sont comptabilisés au cours de l'exercice d'acquisition comme des charges à l'état des résultats.

2. Principales méthodes comptables (suite)

(h) Conversion des devises

Les opérations conclues en monnaie étrangère sont converties en dollars canadiens au taux de change moyen mensuel en vigueur à la date de l'opération et sont incluses dans l'état des résultats. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation cotés en devises et les comptes libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les gains et pertes de change antérieurs à la décomptabilisation d'un actif financier ou au règlement d'un passif financier sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Les gains et pertes de change sont comptabilisés dans les produits financiers nets dans l'état des résultats au moment de la décomptabilisation d'un actif financier ou du règlement d'un passif financier.

(i) Avantages sociaux futurs

La Fondation n'a aucune obligation pour les prestations de retraite (pensions et autres avantages de retraite, tels que soins de santé complémentaires, assurance-vie ou toute autre forme d'indemnisation offerte pour services rendus) envers ses employés et aucune promesse de fournir ces avantages aux employés en raison de la retraite en échange de leurs services.

Conformément à sa politique en matière de ressources humaines, la Fondation offre à ses employés permanents des régimes enregistrés d'épargne retraite équivalant à 4 p. cent de la rémunération annuelle.

Les employés ne sont pas obligés de verser des cotisations. En 2021, les cotisations de la Fondation se sont élevées à 25 093 \$ (2021 – 9 397 \$). Ces cotisations représentent l'obligation totale de la Fondation et sont comptabilisées dans l'état des résultats.

(j) Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public exige de la direction qu'elle fasse des estimations et des hypothèses touchant la présentation des montants d'actif et de passif à la date des états financiers et des montants des produits et des charges de l'exercice. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation et la durée de vie utile des immobilisations constituent les principaux éléments pour lesquels on doit recourir à des estimations. Les résultats réels pourraient différer de façon significative de ces estimations.

(k) Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation peut faire l'objet de diverses réclamations ou poursuites. Certains de ces passifs éventuels peuvent devenir des passifs réels si un ou plusieurs événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure qu'il soit probable que l'événement futur se produise ou non et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée, un passif et une charge sont comptabilisés dans les états financiers de la Fondation. Aucun montant pour éventualités n'a été inclus dans l'état de la situation financière. Au 31 mars 2021, il n'y avait aucune réclamation en cours (2021 – aucune).

2. Principales méthodes comptables (suite)

(I) Répartition des charges par fonction

Les activités de la Fondation s'exercent par fonctions, ce qui lui permet de fournir des services intégrés à ses divers programmes. Les charges sont présentées par fonction ou programme important et au total dans l'état des résultats, ainsi que par objet et au total dans le tableau de la note complémentaire 16. Ce tableau donne un aperçu des principaux types de charges engagées.

Les charges sont initialement attribuées aux projets financés selon les accords de financement. Les charges restantes sont réparties aux autres fonctions selon des taux fondés sur les activités et les programmes de la Fondation. Les taux retenus pour la répartition des charges entre les fonctions, la nature des charges réparties et la méthode de répartition sont comme suit :

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2022

2. Principales méthodes comptables (suite)

(I) Répartition des charges par fonction (suite)

2022				
Charges (objets)	Montant (\$)	Taux de répartition (%)	Charges (fonction)	Montant (\$)
Fonds national pour la lutte contre le racisme	1 752 709	100 %	Fonds national pour la lutte contre le racisme	1 752 709
Salaires et avantages sociaux	1 106 437	75 %	Charges de programme	826 079
		25 %	Frais administratifs	275 359
			Projets financés	4 999
Éducation et formation du public	683 267	100 %	Éducation et formation du public	468 943
			Projets financés	214 324
Programmes de recherche	253 770	100 %	Programmes de recherche	253 770
Honoraires professionnels	186 337	100 %	Frais d'exploitation	186 337
			Projets financés	-
Conférences, colloques et consultations	108 180	100 %	Conférences, colloques et consultations	108 180
			Projets financés	-
Loyer	80 772	65 %	Charges de programme	52 469
		35 %	Frais administratifs	28 253
Frais administratifs et généraux	75 526	100 %	Frais d'exploitation	74 026
			Projets financés	1 500
Recrutement et perfectionnement du personnel	54 565	100 %	Recrutement et perfectionnement du personnel	54 565
Communications	50 381	80 %	Charges de programme	23 811
		20 %	Frais administratifs	5 953
			Projets financés	20 617
Honoraires et frais de déplacement des membres du Conseil d'administration	43 067	100 %	Réunions du Conseil d'administration	43 067
Amortissement	15 574	100 %	Frais d'exploitation	15 574
Systèmes informatiques et développement	12 993	100 %	Systèmes informatiques et développement	12 993
Charge d'intérêts	55	100 %	Frais financiers	55
	4 424 583			4 424 583

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2022

2. Principales méthodes comptables (suite)

(I) Répartition des charges par fonction (suite)

2021	Montant	Taux de répartition	Charges (fonction)	Montant
Charges (objets)	(\$)	(%)		(\$)
Salaires et avantages sociaux	507 433	75 %	Charges de programme	367 904
		25 %	Frais administratifs	122 635
			Projets financés	16 894
Éducation et formation du public	312 246	100 %	Éducation et formation du public	134 548
			Projets financés	176 698
Loyer	89 115	65 %	Charges de programme	57 925
		35 %	Frais administratifs	31 190
Honoraires et frais de déplacement des membres du Conseil d'administration	56 865	100 %	Réunions du Conseil d'administration	56 865
Honoraires professionnels	47 763	100 %	Frais d'exploitation	32 063
			Projets financés	15 700
Frais administratifs et généraux	45 066	100 %	Frais d'exploitation	36 457
			Projets financés	8 609
Programmes de recherche	39 945	100 %	Programmes de recherche	39 945
Communications	20 672	80 %	Charges de programme	16 489
		20 %	Frais administratifs	4 122
			Projets financés	61
Amortissement	11 015	100 %	Frais d'exploitation	11 015
Systèmes informatiques et développement	10 756	100 %	Systèmes informatiques et développement	10 756
Conférences, colloques et consultations	10 286	100 %	Conférences, colloques et consultations	7 886
			Projets financés	2 400
Recrutement et perfectionnement du personnel	3 442	100 %	Recrutement et perfectionnement du personnel	3 442
Charge d'intérêts	22	100 %	Frais financiers	22
	1 153 626			1 153 626

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2022

2. Principales méthodes comptables (suite)

(m) Opérations entre apparentés

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre des entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées à leur montant brut et évaluées à leur valeur comptable, sauf dans les cas suivants :

- i) Les opérations interentités sont évaluées à leur valeur d'échange lorsqu'elles sont conclues selon des modalités semblables à celles que les entités auraient adoptées si elles avaient agi dans des conditions de pleine concurrence ou lorsque les coûts attribués sont recouverts.
- ii) Les biens et services reçus sans frais entre les entités sous contrôle commun qui sont utilisés dans le cours normal des activités de la Fondation et qui auraient autrement été achetés sont comptabilisés à titre de produits et de charges à leur juste valeur estimative.

Autres opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autres que les opérations interentités, sont comptabilisées à la valeur d'échange.

3. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, les dépôts en dollars canadiens détenus auprès de banques à charte canadiennes et les placements à court terme très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

4. Placements

31 mars, 2022	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Placements en instruments à taux fixe canadiens	–	2 255 702	2 255 702
Placements en instruments à taux fixe étrangers	–	40 490	40 490
Titres de participation canadiens	–	582 510	582 510
Titres de participation étrangers	–	2 251 008	2 251 008
	–	5 129 710	5 129 710

La valeur comptable des placements ne comporte aucune perte de valeur au cours de l'exercice (2021 - aucune).

31 mars, 2021	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Placements en instruments à taux fixe canadiens	–	2 201 144	2 201 144
Titres de participation canadiens	–	629 190	629 190
Titres de participation étrangers	–	2 529 755	2 529 755
	–	5 360 089	5 360 089

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2022

4. Placements (suite)

Les placements en instruments à taux fixe canadiens et l'actif du fonds de dotation portent intérêt à des taux effectifs (rendements à l'échéance) variant de 2,57 % à 4,89 % (2021 – de 0,53 % à 4,54 %), avec des dates d'échéance qui s'étalent entre le 10 avril 2023 au 18 mai 2077 (2021 – entre le 5 décembre 2022 au 18 mai 2077).

5. Fonds de dotation

L'actif net de la Fondation comprend un fonds de dotation de 24 000 000 \$, qui est considéré comme un fonds affecté. L'apport initial, qui faisait partie de l'Entente de redressement, comprenait 12 000 000 \$ provenant de l'Association nationale des Canadiens d'origine japonaise et 12 000 000 \$ du gouvernement du Canada.

La *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales* prévoit que ce fonds de dotation ne doit servir qu'à des fins de placement et qu'il ne peut être affecté au financement des activités de la Fondation. Les produits financiers gagnés et les gains en capital réalisés sur ce fonds peuvent cependant servir à financer les activités de la Fondation.

Le fonds de dotation est constitué des actifs suivants au 31 mars 2022 :

31 mars, 2022	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Trésorerie	851 786	–	851 786
Placements en instruments à taux fixe canadiens	–	8 682 734	8 682 734
Placements en instruments à taux fixe étrangers	–	143 557	143 557
Titres de participation canadiens	–	2 406 815	2 406 815
Titres de participation étrangers	–	8 946 974	8 946 974
	851 786	20 180 080	21 031 866

La valeur comptable de fond de dotation ne comporte aucune perte de valeur au cours de l'exercice (2021 – aucune).

Le fonds de d Le fonds de dotation est constitué des actifs suivants au 31 mars 2021 :

31 mars, 2021	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Trésorerie	639 894	–	639 894
Placements en instruments à taux fixe canadiens	–	8 555 658	8 555 658
Titres de participation canadiens	–	2 404 084	2 404 084
Titres de participation étrangers	–	9 830 020	9 830 020
	639 894	20 789 762	21 429 656

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2022

6. Gestion des risques financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation est exposée à divers risques financiers : risque de crédit, risque de taux d'intérêt, risque de change, autre risque de prix et risque de liquidité. La valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation qui composent le portefeuille de la Fondation peut fluctuer quotidiennement du fait des variations des taux d'intérêt, de la conjoncture et de l'actualité financière relative à certains titres de son portefeuille. Le niveau de risque est fonction des objectifs de placement de la Fondation et des types de titres dans lesquels elle investit.

La Fondation gère ces risques en suivant une stratégie de placement diversifiée, définie et exposée dans son énoncé de politique de placement (ÉPP). Le portefeuille est diversifié en diverses catégories de placements combinant différents types de catégories d'actifs, tels les titres du marché monétaire, les placements en instruments à taux fixe et les titres de participation. Le pourcentage du portefeuille placé dans chaque catégorie est défini selon une fourchette déterminée et les répartitions sont examinées au moins à chaque trimestre pour s'assurer qu'elles respectent la fourchette cible, ou le portefeuille est rééquilibré en fonction de celle-ci.

Il n'y a pas eu de modification ni au niveau des risques par rapport à l'exercice antérieur ni aux pratiques de gestion des risques.

(a) Composition de l'actif

Au 31 mars 2022, la composition du portefeuille de placements de la Fondation était la suivante :

Composition de l'actif	Cible de l'ÉPP	Fourchette autorisée *
4,07 % en trésorerie et compte d'épargne-placement (2021 – 2,9 %)	1 %	0 % – 5 %
42,94 % en instruments à taux fixe (2021 – 39,68 %)	45 %	40 % – 60 %
10,89 % en titres de participation canadiens (2021 – 11,40 %)	25 %	10 % – 30 %
38,99 % en titres de participation internationaux (2021 – 42,75 %)	25 %	20 % – 40 %
3,11 % en biens immobiliers (2021 – 3,07 %)	4 %	4 % – 5 %

* Actif d'investissement avec une valeur marchande supérieure à 1,5 M\$

La composition de l'actif pour le premier 1,5 M\$ de la valeur marchande de l'investissement était la suivante :

Composition de l'actif	Cible de l'ÉPP	Fourchette autorisée
Trésorerie et compte d'épargne-placement	0 %	0 % – 5 %
Instruments à taux fixe	80 %	40 % – 80 %
Titres de participation canadiens	10 %	10 % – 30 %
Titres de participation internationaux	10 %	10 % – 40 %

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2022

6. Gestion des risques financiers (suite)

(a) Composition de l'actif (suite)

Au 31 mars 2022, la composition du portefeuille du fonds de dotation de la Fondation était la suivante :

Composition de l'actif	Cible de l'ÉPP	Fourchette autorisée
4,05 % en trésorerie et compte d'épargne-placement (2021 – 2,99 %)	1 %	0 % – 5 %
41,97 % en instruments à taux fixe (2021 – 39,92 %)	45 %	40 % – 60 %
11,44 % en titres de participation canadiens (2021 – 11,22 %)	25 %	10 % – 30 %
39,35 % en titres de participation internationaux (2021 – 42,79 %)	25 %	20 % – 40 %
3,19 % en biens immobiliers (2021 – 3,08 %)	4 %	4 % – 5 %

Dans chaque catégorie d'actifs, la Fondation détient aussi des placements aux caractéristiques différentes en matière de risque et de rendement. Par exemple, la diversification des titres de participation est obtenue par leur répartition dans les divers secteurs d'activité et dans des entreprises de différentes tailles (capitalisation boursière), tandis que la diversification des obligations s'opère par la variation des notations et des dates d'échéance, de même que par leur répartition entre les obligations d'État et les obligations de sociétés. En outre, la Fondation emploie des gestionnaires de placements ayant chacun leur propre style de gestion basée sur la valeur, la croissance et la croissance à prix raisonnable. La diversification se fait également au niveau de la sélection des titres individuels, soit par une analyse descendante ou par une analyse ascendante. La Fondation diversifie également ses placements sur le plan géographique, répartissant ses titres dans des titres de participation canadiens, américains et internationaux.

(b) Risque de crédit

Le risque de crédit est celui où la contrepartie qui détient l'instrument financier manquera à l'obligation ou à l'engagement qu'elle a pris vis-à-vis de la Fondation.

(i) Titres à taux fixe

Les placements et l'actif du fonds de dotation de la Fondation en titres à taux fixe représentent la plus forte concentration de risque de crédit. La valeur de marché des titres à taux fixe tient compte de la cote de solvabilité de l'émetteur et représente, par conséquent, l'exposition maximale de la Fondation au risque de crédit.

Au 31 mars, les placements de la Fondation en titres à taux fixe étaient assortis des notations de crédit suivantes :

Titres de créance par notation de crédit	2022	2021
	Pourcentage de la valeur	
AAA (note court terme + R1)	14,97 %	20,74 %
AA	10,54 %	2,92 %
A	63,50 %	64,63 %
BBB	10,99 %	11,71 %

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2022

6. Gestion des risques financiers (suite)

(b) Risque de crédit (suite)

(i) Titres à taux fixe (suite)

Les notations de crédit sont obtenues auprès d'un nombre d'agences de notation de bonne réputation (p. ex. Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou Dominion Bond Rating Services). Lorsque plus d'une notation est fournie pour un titre, la plus basse est retenue.

(ii) Créances

L'exposition de la Fondation au risque de crédit lié aux créances est évaluée comme étant faible en raison du type de ses débiteurs, qui sont notamment le gouvernement du Canada. Au 31 mars 2022, les créances comprennent des soldes de 417 926 \$ (2021 – 46 244 \$) âgés de moins de 3 mois, de 18 \$ (2021 – 46 \$) entre 3 et 12 mois et 15 \$ (2021 – 15 \$) au-delà d'un an.

L'exposition maximale au risque de crédit pour les créances par types de client est comme suit au 31 mars :

	2022	2021
	\$	\$
Gouvernement du Canada	266 877	18 859
Créances sur les opérations en cours	139 187	-
Dividendes, intérêts et distributions	11 862	11 133
Autres organismes	33	16 313
	417 959	46 305

(c) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que l'évolution des taux d'intérêt puisse affecter les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur des actifs financiers. Le risque de taux d'intérêt survient lorsque la Fondation investit dans des actifs financiers portant intérêt. La Fondation est exposée au risque de voir la valeur de tels actifs financiers fluctuer sous l'effet de la situation générale des taux d'intérêt sur le marché. Généralement, les instruments à plus long terme présentent un risque plus élevé de taux d'intérêt, mais il existe une mesure plus sophistiquée du risque de taux d'intérêt prenant en considération l'intérêt (ou le coupon) reçu, qui est la durée des titres. La durée est une mesure de sensibilité du prix d'un titre à taux fixe aux fluctuations des taux d'intérêt; elle est basée sur la taille relative et la durée restante avant l'échéance des flux de trésorerie attendus. La durée se calcule en années et elle peut aller de 0 année au nombre d'années qu'il reste avant la date d'échéance du titre à taux fixe. La Fondation a divisé son portefeuille de manière à ce qu'il soit géré par plusieurs gestionnaires de placements indépendants. La durée du portefeuille de titres à taux fixe de la Fondation est calculée en fonction de la moyenne pondérée des durées de chacun des gestionnaires de placements. Celles-ci se calculent en fonction de la moyenne pondérée des durées des divers titres individuels (p. ex. des obligations) qui composent le portefeuille à taux fixe de chaque gestionnaire.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2022

6. Gestion des risques financiers (suite)

(c) Risque de taux d'intérêt (suite)

Au 31 mars, la juste valeur des titres à taux fixe des placements et de l'actif du fonds de dotation de la Fondation comprend :

	2022	2021
	\$	\$
Titres à taux fixe canadiens	10 938 435	10 756 802
Titres à taux fixe étrangers	184 048	-
	11 122 483	10 756 802

Au 31 mars 2021, s'il y avait un déplacement parallèle de la courbe de rendement de 25 points de base, toutes les autres variables demeurant inchangées (« analyse de sensibilité »), l'exposition de la Fondation aux instruments de créance par échéance et l'incidence cumulative sur l'état des gains et pertes de réévaluation seraient comme suit :

Juste valeur des titres à taux fixe par date d'échéance :

	2022	2021
	\$	\$
Moins de 1 an	-	-
De 1 à 3 ans	688 732	1 478 897
De 3 à 5 ans	1 976 129	839 434
Plus de 5 ans	8 457 622	8 438 471
	11 122 483	10 756 802

<u>Sensibilité</u>	2,01 %	1,96 %
	333 555 \$	323 138 \$

La durée de l'ensemble du portefeuille de la Fondation est de 8,05 années (2021 – 7,83 années). Si la courbe de rendement connaissait un déplacement parallèle de 25 points de base, la valeur de la répartition des titres à taux fixe de la Fondation changerait d'environ 2,01 % ou 333 555 \$ (2021 – 1,96 % ou 323 138 \$). Dans la pratique, les résultats des opérations de négociation peuvent différer de l'analyse de sensibilité ci-dessus et la différence pourrait être importante.

(d) Risque de change

Le risque de change est le risque de voir la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un actif financier ou d'un passif financier fluctuer en raison des changements de taux de change. Le risque de change vient des actifs financiers et des passifs financiers qui sont libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui représente la monnaie de fonctionnement de la Fondation.

Environ 25,60 % (2021 – 26,40 %) du fonds de dotation de la Fondation était assujéti à un risque de change direct au cours de l'exercice. Le reste des éléments de l'actif du fonds de dotation était détenu directement en dollars canadiens et les participations étrangères sous-jacentes étaient couvertes en dollars canadiens.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2022

6. Gestion des risques financiers (suite)

(d) Risque de change (suite)

Environ 25,60 % (2021 – 26,40 %) du compte de placement de la Fondation était assujéti à un risque de change direct au cours de l'exercice. Le reste des actifs du compte de placement non affecté était détenu directement en dollars canadiens et les participations étrangères sous-jacentes étaient couvertes en dollars canadiens.

Le portefeuille de la Fondation est exposé au risque de change en ce qui concerne les placements effectués dans la monnaie suivante :

	31 mars 2022	US \$ en CND \$ Fonds	31 mars 2021	US \$ en CND \$ Fonds
Valeur de marché		6 752 830 \$	Valeur de marché	7 111 543 \$
% du portefeuille		25,60%	% du portefeuille	26,40%

Ces montants sont fondés sur la juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation de la Fondation. Les autres actifs financiers et passifs financiers qui sont libellés en devises n'exposent pas la Fondation à un important risque de change.

Le risque de change de 6 752 830 \$ comprend le solde de trésorerie du portefeuille en dollars américains non affecté de 65 110 \$ USD ou 81 361 \$ CAD (2021 – 53 182 \$ USD or 66 877 \$ CAD).

Au 31 mars 2022, si la valeur du dollar canadien venait à augmenter ou à diminuer de 10 % par rapport aux autres devises, toutes les autres variables demeurant inchangées, l'état des gains et pertes de réévaluation aurait connu une hausse ou baisse, selon le cas, d'environ :

	31 mars 2022	31 mars 2022	31 mars 2021	31 mars 2021
	Hausse	Baisse	Hausse	Baisse
	de valeur	de valeur	de valeur	de valeur
US \$ en CND \$ Fonds	675 283 \$	(675 273 \$)	711 154 \$	(711 154 \$)

Dans la pratique, les résultats peuvent différer de l'analyse de sensibilité ci-dessus et la différence pourrait être importante.

6. Gestion des risques financiers (suite)**(e) Autre risque de prix**

L'autre risque de prix représente le risque de voir fluctuer la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des actifs financiers et des passifs financiers en raison de l'évolution des prix du marché (autres que ceux découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). Tous les placements et l'actif du fonds de dotation représentent un risque de perte du capital. Les gestionnaires de placements engagés par la Fondation atténuent ce risque par une sélection minutieuse et une diversification des titres et autres actifs financiers et passifs financiers, dans les limites des règles établies dans l'énoncé de politique de placement de la Fondation et des directives qui ont été négociées et acceptées par chaque gestionnaire de placements. Le risque maximal lié aux actifs financiers et aux passifs financiers est établi en fonction de la valeur de marché des actifs financiers et des passifs financiers. Toutes les positions de la Fondation sur le marché sont suivies au quotidien par les gestionnaires de portefeuille. Les actifs financiers que détient la Fondation sont sensibles au risque de prix du marché découlant des incertitudes quant au prix futur de ces instruments.

Le rendement réel du portefeuille est comparé au rendement de l'indice de référence comme mesure de performance relative. Le rendement de l'indice de référence est basé sur les rendements de l'indice pour chaque catégorie d'actif et la répartition cible des actifs à long terme pour chaque catégorie d'actif du portefeuille. La répartition des actifs à long terme ciblée par la Fondation est précisée dans son énoncé de politique de placement. Le rendement du portefeuille sera évalué par rapport au rendement d'un indice de « référence » calculé en utilisant les indices boursiers appropriées combinés dans la même proportion que la composition de l'actif du portefeuille. L'énoncé de politique de placement révisé, qui a été approuvé par le Conseil d'administration le 29 octobre 2016 et fait l'objet de deux autres révisions le 19 juillet 2017 et le 13 octobre 2017, était en vigueur au cours de l'exercice considéré. En conséquence, la répartition cible des actifs à long terme de la Fondation et les indices par catégories individuelles d'actif en vigueur au 31 mars 2021 sont comme suit :

Proportion et catégorie des actifs	Indice de référence
1 % en trésorerie canadienne	Indice des bons du Trésor à 91 jours DEX
45 % en titres à taux fixe canadiens	Indice obligataire universel FTSE TMX
22 % en titres de participation canadiens	Indice composé S&P/TSX
28 % en titres de participation internationaux	Indice mondial MSCI TR (\$ CA)
4 % en biens immobiliers	Indice immobilier mondial MSCI (\$ CA)

La corrélation historique entre les rendements de placement de la Fondation et les indices de référence combinés est de 1,04 % (2021 – 1,21 %) pour l'exercice. L'incidence cumulative d'une variation de 1 % de l'indice de référence sur l'état des gains et pertes de réévaluation et les produits financiers nets de la Fondation, d'après la corrélation historique observée pour l'exercice terminé le 31 mars 2022 entre la performance de la Fondation et celle des indices combinés, toutes les

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2022

6. Gestion des risques financiers (suite)

(e) Autre risque de prix (suite)

autres variables demeurant inchangées, est estimée, au 31 mars 2022, à environ 1,04 % ou 274 738 \$ (2021 – 1,21 % ou 326 609 \$). La corrélation historique n'est pas forcément représentative de la corrélation future et, par conséquent, l'incidence sur l'état des gains et pertes de réévaluation et les produits financiers nets pourrait s'avérer bien différente.

(f) Risque de liquidité

Pour la Fondation, le risque de liquidité se définit comme le risque de ne pas pouvoir régler ou remplir ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. La Fondation est exposée au risque de liquidité, car elle utilise principalement les produits financiers gagnés sur les placements et l'actif du fonds de dotation pour remplir ses obligations et ils fluctuent en fonction des conditions du marché affectant son portefeuille de placements. La Fondation gère le risque de liquidité en surveillant constamment les flux de trésorerie réels et prévus de son exploitation et les activités prévues en matière d'investissement et de financement. La Fondation gère ses placements et l'actif du fonds de dotation en disposant d'une ligne de crédit de 100 000 \$ et en exerçant une gestion du capital qui lui permet d'avoir assez de liquidités pour régler ses obligations lorsqu'elles deviennent exigibles.

Au 31 mars 2022, les échéances contractuelles des passifs de la Fondation étaient comme suit :

Créditeurs et charges à payer	Moins de 3 mois \$	3 à 12 mois \$	Plus de 1 an \$	Total \$
Comptes fournisseurs sur les opérations en cours	191 790	-	-	191 790
Autres créditeurs et charges à payer	304 652	3 501	3 265	311 418
Salaires à payer	37 337	-	-	37 337
Total	533 779	3 501	3 265	540 545

Au 31 mars 2021, les échéances contractuelles des passifs de la Fondation étaient comme suit :

Créditeurs et charges à payer	Moins de 3 mois \$	3 à 12 mois \$	Plus de 1 an \$	Total \$
Autres créditeurs et charges à payer	16 364	420	2 846	19 630
Salaires à payer	22 594	-	-	22 594
Total	38 958	420	2 846	42 224

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2022

7. Actifs financiers et passifs financiers – informations à fournir

Tous les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur doivent être classés selon une hiérarchie des évaluations à la juste valeur, qui est comme suit :

Niveau 1	Des données qui reflètent les cours non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs et passifs identiques.
Niveau 2	Les données sont fondées sur des cours du marché pour des actifs et passifs semblables et les données autres que celles de cours qui sont observables pour l'actif et le passif, directement ou non, y compris les données sur les marchés qui ne sont pas considérés comme actifs.
Niveau 3	La détermination de la juste valeur qui exige un jugement important de la direction ou une estimation, et au moins une hypothèse ou donnée importante du modèle est inobservable.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur pour les placements et l'actif du fonds de dotation au 31 mars 2022 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie	851 786	–	–	851 786
Placements en instruments à taux fixe	–	11 122 483	–	11 122 483
Titres de participation canadiens	2 989 325	–	–	2 989 325
Titres de participation étrangers	5 989 317	5 208 665	–	11 197 982
Total des placements et de l'actif du fonds de dotation	9 830 428	16 331 148	–	26 161 576

Les actifs financiers évalués à la juste valeur pour les placements et l'actif du fonds de dotation au 31 mars 2021 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie	639 894	–	–	639 894
Placements en instruments à taux fixe	–	10 756 802	–	10 756 802
Titres de participation canadiens	3 033 274	–	–	3 033 274
Titres de participation étrangers	6 842 822	5 516 953	–	12 359 775
Total des placements et de l'actif du fonds de dotation	10 515 990	16 273 755	–	26 789 745

La juste valeur des placements en instruments à taux fixe et de l'actif du fonds de dotation n'est pas cotée sur un marché actif, mais est plutôt déterminée en fonction des cours sur un marché hors cote décentralisé, ce qui équivaut au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2022

8. Immobilisations

La valeur nette comptable des immobilisations est comme suit au 31 mars 2022 :

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable 2021
	\$	\$	\$
Mobilier et matériel de bureau	125 718	121 521	4 197
Matériel informatique	99 566	62 876	36 690
Matériel loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	1 677	441	1 226
	226 951	184 838	42 113

La charge d'amortissement pour les immobilisations est de 16 574 \$ (2021 – 11 015 \$).

La valeur nette comptable des immobilisations est comme suit au 31 mars 2021 :

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable 2021
	\$	\$	\$
Mobilier et matériel de bureau	125 127	120 145	4 982
Matériel informatique	64 506	48 118	16 388
Matériel loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	6 076	6 076	-
	195 709	174 339	21 370

9. Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition

En mars 2021, la Fondation a conclu un accord pour louer du matériel de bureau en vertu d'un contrat de location-acquisition qui prenait effet à compter du 1^{er} avril 2021. L'obligation en vertu du contrat de location-acquisition, remboursable en versements trimestriels en principal et intérêts de 147 \$ pour un total de 1 764 \$, à un taux de 3,95 %, échéant le 31 mars 2024, est garantie par le matériel connexe.

Obligation en vertu d'un contrat de location au 31 mars :

	2022	2021
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	1 122 \$	-

10. Apports reportés et produits reportés

Les apports reçus du gouvernement et d'entités non gouvernementales qui sont affectés à des projets financés, à des ateliers de formation et à des programmes sont reportés et comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les fonds que la Fondation reçoit dans le cadre de projets ou d'abonnements qui ne sont pas encore gagnés par la prestation de biens ou de services sont reportés et comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel le processus de génération du profit aboutit.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2022

10. Apports reportés et produits reportés (suite)

Voici les apports reportés et les produits reportés comptabilisés par la Fondation au 31 mars 2022 :

	2022	2021
	\$	\$
Apports reportés provenant de sources non gouvernementales	160 722	67 162
Produits reportés provenant de sources non gouvernementales	334 136	241 907
Produits reportés provenant de sources gouvernementales	40 000	-
Solde à la fin de l'exercice	534 858	309 069

Voici les variations du solde des apports reportés et des produits reportés au cours de l'exercice :

	2022	2021
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	309 069	95 493
Ajouter : apports affectés reçus de sources non gouvernementales	320 000	86 090
Ajouter : don désigné reçu	-	168 811
Ajouter : fonds affecté pour les programmes reçus non gouvernementales	300 000	100 000
Ajouter : : fonds affecté pour les programmes reçus gouvernementales	200 000	-
Déduire : montants comptabilisés en produits	(594 211)	(241 325)
Solde à la fin de l'exercice	534 858	309 069

11. Droits contractuels et obligations contractuelles

La Fondation a conclu un contrat à revenus et deux contrats de paiement. Le contrat à revenus a été conclu avec le Mosaic Institute for Harnessing Diversity pour un montant de 728 860 \$. Il concerne la mise en œuvre du projet « Derrière le racisme », financé par le ministère du Patrimoine canadien. Ce projet a commencé en septembre 2019 et se poursuivra jusqu'au 30 septembre 2023. L'un des contrats de paiement consiste en un bail pour nos bureaux, arrivant à échéance le 28 février 2023, dont le montant total des paiements contractuels minimaux prévus est de 88 952 \$ (2021 - 185 991 \$). L'autre contrat concerne une entente d'une valeur de 56 876 \$ (2021 - 271 200 \$), avec le Centre des sciences de l'Ontario pour la conception, l'élaboration, la fabrication et l'installation d'une exposition relative au projet « Derrière le racisme ». Le contrat a commencé en janvier 2019 et se prolongera jusqu'au 30 avril 2022, ainsi que 39 ententes de financement avec des organismes de bienfaisance canadiens et des organismes sans but lucratif dans le cadre du programme du Fonds national pour la lutte contre le racisme de la FCRR d'une valeur totale de 2 096 415 \$ cette année. Les paiements contractuels minimaux futurs en vertu de ce programme sont de 419 283 \$ (2021 – aucune).

Au 31 mars 2022, les recettes contractuelles minimales prévues totalisaient 191 188 \$ (2021 - 511 188 \$) et les paiements contractuels minimaux prévus totalisaient 596 713 \$ (2021 - 561 134 \$).

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2022

11. Droits contractuels et obligations contractuelles (suite)

Les contrats de paiement comprennent des obligations pour le Fonds de mobilisation communautaire de 34 602 \$ (2021-19 393 \$).

Exercice	Droits contractuels \$	Obligations contractuelles \$
2022-23	191 188	596 713

12. Produits financiers nets (perte)

Produits financiers nets sur l'actif du fonds de dotation	2022	2021
	\$	\$
Gains réalisés sur la vente d'éléments de l'actif du fonds de dotation	404 541	292 293
Intérêts provenant de la trésorerie et des placements à taux fixe, dividendes de l'actif du fonds de dotation	643 764	522 505
Moins : coûts de transaction et honoraires des conseillers en placements	(137 211)	(113 531)
	911 094	701 267
Produits financiers nets sur les placements		
Gains réalisés sur la vente de placements	115 652	86 570
Intérêts provenant de la trésorerie et des placements à taux fixe, dividendes	166 313	134 474
Moins : coûts de transaction et honoraires des conseillers en placements	(36 663)	(29 746)
	245 302	191 298
Produits financiers nets	1 156 396	892 565

Au cours de l'exercice, des gains de réévaluation de 820 837 \$ (2021 – 496 937 \$) ont été constatés dans l'état des gains et pertes de réévaluation étaient liés aux éléments de l'actif du fonds de dotation. Ce montant comprend une perte de change latente de 37 128 \$ (2021 – 180 302 \$).

Au cours de l'exercice, des intérêts et des dividende hors trésorerie et don de 9 579 \$ (2021 – 27 779 \$) étaient inclus dans les produits sur l'actif du fonds de dotation et 2 223 \$ (2021 – 16 730 \$) étaient inclus dans les produits sur les placements.

Au cours de l'exercice, des gains de réévaluation de 226 363 \$ (2021 – 57 131 \$) ont été constatés dans l'état des gains et pertes de réévaluation étaient liés aux éléments de l'actif du placements. Ce montant comprend une perte de change latente de 5 406 \$ (2021 – 124 920 \$).

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2022

13. Investissement en immobilisations

(a) L'investissement en immobilisations se compose de ce qui suit :

	2022	2021
	\$	\$
Immobilisations	42 113	21 370
Moins l'obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	(1 122)	–
	40 991	21 370

(b) La variation nette de l'investissement en immobilisations est calculée comme suit :

	2022	2021
	\$	\$
Entrées d'immobilisations	37 318	11 425
Moins : immobilisations louées	(1 667)	–
Immobilisations achetées avec les fonds de la Fondation	35 650	11 425
Amortissement des immobilisations	(16 574)	(11 015)
Remboursement de l'obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	545	1 300
Variation nette de l'investissement en immobilisations	19 621	1 710

14. Opérations entre apparentés

La Fondation est liée en termes de propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Un apparenté comprend aussi les principaux dirigeants ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Fondation. Cela comprend la directrice générale, tous les membres du Conseil d'administration et les membres de leur famille immédiate. La Fondation conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal des affaires. Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

Au cours de l'exercice, la Fondation a engagé des charges totalisant 237 605 \$ (2021 – 220,351 \$) en ce qui concerne les salaires et avantages sociaux ainsi que les honoraires et les frais de déplacement des membres du Conseil d'administration et de la directrice générale.

En plus des opérations entre apparentés présentées ailleurs dans les présents états financiers, la Fondation a reçu des subventions totalisant 200 000 \$ (2021 – aucune) avec des apparentés.

Au 31 mars 2022, la Fondation avait des créances de 86 877 \$ (2021 – 18 859 \$) auprès de l'Agence du revenu du Canada pour les taxes de vente recouvrables.

Au 31 mars 2022, la Fondation avait un crédit à recevoir de 180 000 \$ (2021 – aucune) du gouvernement du Canada.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2022

15. Crédits

Le financement du gouvernement comprend les éléments suivants :

	March 31 ,2022	March 31 ,2021
Crédits parlementaires fournis	\$	\$
Estimé principal	6 000 001	-
Estimé supplémentaire	180 000	-
	6 180 001	-
Crédits comptabilisés en produits	3 215 347	-
Crédits reportés	2 964 654	-
	6 180 001	-

16. Tableau des charges par objet

Charges	31 mars 2022	31 mars 2021
	\$	\$
Fonds national pour la lutte contre le racisme	1 752 709	-
Salaires et avantages sociaux	1 106 437	507 433
Éducation et formation du public	683 267	311 246
Programmes de recherche	253 770	39 945
Honoraires professionnels	186 337	47 763
Conférences, colloques et consultations	108 180	10 286
Loyer	80 722	89 115
Frais administratifs et généraux	75 526	45 066
Recrutement et perfectionnement du personnel	54 565	3 442
Communication	50 381	20 672
Honoraires et frais de déplacement des membres	43 067	56 865
Amortissement	16 574	11 015
Systèmes informatiques et développement	12 993	10 756
Charges d'intérêts	25	22
	4 424 583	1 153 626

17. Dons en nature

Au cours de l'exercice considéré, la juste valeur des services et des biens donnés incluse en tant que produits en nature dans les états financiers a été de 15 000 \$ (2021 – 4 387 \$). La classification des coûts correspondante était projets financés. La Fondation n'a reçu aucune promesse d'apport ou de legs au cours de l'exercice (2021 – aucune). Les dons en nature sont inclus dans les postes de produits au titre des publications, en nature et produits divers dans l'état des résultats.

18. L'impact de la COVID-19

La pandémie de la COVID-19 a eu et continuera d'avoir un impact négatif sur nos résultats d'exploitation. La Fondation a fermé ses portes au public le 17 mars 2020, tout en poursuivant la plupart de ses activités ou en les adaptant pour une diffusion numérique pendant la période de fermeture.

19. Chiffres comparatifs

Certaines données comparatives dans l'état des résultats, note 2 - Principales méthodes comptables (I) - Répartition des charges par fonction, et note 16 - Tableau des charges par objet — ont fait l'objet d'un retraitement ou d'un reclassement en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice 2021-2022. Ces modifications n'ont aucune incidence sur résultats nets des opérations de la Fondation.



**Fondation
canadienne des
relations raciales**

**Canadian
Race Relations
Foundation**



6 Garamond Court
Suite 225
Toronto, Ontario M3C 1Z5



crrf-fcrr.ca

